

M1 Droit des affaires

Gestion financière

A. Brun
agnes.brun@univ-paris1.fr

1

Calendrier du cours

- le Mardi
 - de 9h30 à 10h50
 - de 11h à 12h30
- Séance «pédagogique »
 - Le 9 avril
- Examens
 - Semaine du 15 au 19 avril

Se munir d'une calculatrice non programmable sans possibilité d'entrer du texte (calculatrice simple 4 opérations).

Site du cours

<http://coursabrun.typepad.fr/M1gefi>

L'ensemble des supports (cours, applications, QCM) y sont disponibles

2

Introduction

- Les décisions financières de l'entreprise incluent des décisions :
 - **Stratégiques** à long terme telles que
 - le choix des investissements
 - Le choix de leurs modalités de financement
 - Plus **techniques** à court terme telles que :
 - la gestion de la trésorerie
 - Pour fonder de façon pertinente ces décisions,
 - L'analyse financière des comptes qui permet de déboucher sur la démarche du
 - diagnostic financier
- constitue un préalable indispensable à ces décisions

3

Les objectifs de l'intervention

- S'appropriier le **vocabulaire** financier
- Appréhender les principaux **outils de l'analyse financière.**
- Comprendre les critères de **sélection des projets d'investissement**
- Acquérir la connaissance **des modalités de financement des investissements** des entreprises et les fondements de l'élaboration d'une **politique financière**
- Maîtriser les enjeux et outils de la **gestion de la trésorerie de l'entreprise**

4

Plan

- Première partie : L'analyse financière
 - Chapitre 0 – Notions de comptabilité
 - Chapitre 1 - L'analyse de la structure financière
 - Chapitre 2 - L'analyse de l'activité
 - Chapitre 3 – La conduite du diagnostic financier
 - Deuxième partie : Le financement des investissements
 - Chapitre 4 – Les projets d'investissement
 - Chapitre 5 – Les modes de financement
 - Troisième partie : Les décisions financières à court terme.
 - Chapitre 6 – La gestion de trésorerie
- (Le chapitre 6 n'est pas au programme de l'examen)

5

Repères bibliographiques

- Mollet M., Langlois G., *Finance d'entreprise (DCG6)*, Sup'Foucher, 2010
- Ogien D., *Gestion financière de l'entreprise*, Dunod, 2011
- Solnik B., *Gestion financière*, Dunod, 2001
- Jobard J-P., Navatte P., Raimbourg P., *Finance*, Dalloz, 2003
- Colasse B., *Analyse financière de l'entreprise*, Coll Repères, La découverte, 2008

6

Première partie : Analyse financière

7

Définitions et Objectifs de l'analyse financière

Définition

Un médecin dirait que l'analyse financière d'une organisation est un ensemble de techniques d'auscultation qui doivent permettre au praticien de faire un diagnostic sur son évolution, voire proposer des remèdes au cas où cela paraît nécessaire.

8

Définitions et Objectifs de l'analyse financière

ANALYSE FINANCIERE

Conduit à s'interroger notamment sur :

- la structure financière
- la liquidité
- la solvabilité
- les performances réalisées
- la rentabilité

9

La mise en œuvre du diagnostic

EXPLOITER les documents de synthèse du système d'information comptable (bilan, compte de résultat, annexe)

RECLASSER, RETRAITER les informations des états de synthèse

PROPOSER DES SOLUTIONS
• formuler des hypothèses
• mesurer les conséquences des décisions proposées
• conclure

PREVOIR, SIMULER
préparer les décisions stratégiques

DEFINIR DES INDICATEURS
• d'équilibre
• de rentabilité
• de croissance

ANALYSER LES RESULTATS
Effectuer un diagnostic afin de mettre en évidence les forces et les faiblesses de l'entreprise

10

Les sources d'information

Sources internes

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Analyse des années antérieures

Solides de gestion

Indicateurs financiers

Ratios

...

11

Les sources d'information

Sources externes

Ex :
Rapports sur le secteur d'activité

Comparaison avec les autres entreprises du même secteur

12

**Chapitre 0:
Notions de comptabilité
Introduction au bilan et au compte
de résultat**

14

1. Rôle de la comptabilité financière

- La comptabilité financière a pour objectif essentiel la présentation de documents destinés à fournir des **informations sur la situation financière et sur les résultats des entités.**
- Ces informations interviennent dans le **processus de décisions** de plusieurs utilisateurs, notamment : **les dirigeants, les propriétaires, l'administration fiscale, les créanciers.**

15

- En conséquence :

Les informations doivent être
fiables

Les informations doivent être
comparables

Les informations doivent être de
qualité

- Ces objectifs justifient l'élaboration de **normes comptables** :
Elles définissent les **principes comptables** et les **règles d'évaluation et de présentation de l'information financière**

16

2. La normalisation comptable en France

Les sources du droit comptable

2.1. Les directives et règlements européens

- **La 4^{ème} Directive européenne (78/660) sur les comptes annuels**

- Introduit la notion de « *true and fair view* » (traduit par l'expression « *image fidèle* »)
- Consacre l'annexe comme *3^{ème} document annuel* avec le bilan et le compte de résultat

- **La 7^{ème} Directive européenne (83/349) pour l'établissement des comptes consolidés**

17

- **Le règlement européen du 19 juillet 2002 (1606/2002) dit « IFRS 2005 »**

- Impose aux **société cotées européennes** de préparer et de publier des **comptes consolidés** conformes aux IFRS (**International Financial Reporting Standards**, voir infra) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005
- (2007, sur option de l'Etat membre, pour celles n'émettant que des obligations cotées).

18

2.2. Les textes législatifs et réglementaires

2.2.1 Lois et décrets → code de commerce

- **La loi comptable 83-353 du 30 avril 1983** introduction dans la loi française du contenu de la 4^{ème} directive européenne

→ Articles L. 123-12 à L. 123-28 du code de commerce

- Son **décret d'application du 29 novembre 1983**

→ Articles R. 123-172 à L. 123-208 du code de commerce

19

- **La loi comptable 85-11 du 3 janvier 1985 sur les comptes consolidés** (reprise du contenu de la de la 7^{ème} directive européenne 83/349)

- Son **décret d'application du 17 février 1986**

20

2.2.2 Règlements comptables

- Le régulateur comptable est l'**Autorité des Normes Comptables (ANC)** née (ordonnance n° 2009-79 du 22 janvier 2009) de la fusion du Conseil National de la Comptabilité (CNC) et du Comité de réglementation Comptable (CRC)

- Elle élabore les **règlements comptables** sont ensuite homologués par arrêtés ministériels.

- Règlement **CRC 99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés**, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999

- Règlement **CRC 99-03 du 29 avril 1999** homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, réécrivant le **plan comptable général (PCG)**

Le plan Comptable Général

- Premier Plan Comptable Général en 1947
- Puis PCG 1957 et 1982 (mis à jour en 1986)
- Réécriture en 1999.
- Depuis 1999, le PCG fait l'objet de compléments réguliers par règlements, il est en constante évolution et ne peut plus être daté.

Le PCG s'applique à toute personne physique ou morale soumise à l'obligation légale d'établir des comptes annuels *

Depuis 1999, il est présenté sous forme d'articles numérotés regroupés en titres, chapitres, sections.

22

*Il s'agit :

- des commerçants, personnes physiques ou morales
- des personnes morales de droit privé non commerçantes ayant une activité économique dépassant deux des trois seuils suivants:

Deux critères sur trois	Total bilan	CA ou ressources	Nombre de salariés
Obligation d'établissement	> 1 550 000 €	> 3 100 000 €	> 50

- des associations et fondations recevant plus de 153 000 € de subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics ou recevant des dons ouvrant droit à un avantage fiscal d'un montant supérieur à 153 000 €

23

STRUCTURE DU PCG

TITRE I. Objet et principes de la comptabilité

TITRE II. Définition des actifs, des passifs, des produits et des charges

TITRE III. Règles de comptabilisation et d'évaluation

TITRE IV. Tenue, structure et fonctionnement des comptes

TITRE V. Documents de synthèse

24

■ Huit classes de comptes.

- Classes 1 à 5 : Comptes de Bilan
 - 1- capitaux, 2- Immobilisations, 3- Stocks, 4- Tiers, 5- Financiers
- Classes 6 et 7 : Comptes de Gestion
- Classe 8 : Comptes Spéciaux

25

Comptes de Bilan (sélection)				
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Comptes de Capitaux	Comptes d'immobilisations	Comptes de Stocks et en-cours	Comptes de Tiers	Comptes Financiers
10. Capital et réserves	20. Immob. Incorporelles	31. Matières premières et fournitures	40. Fourniss.	
12. Résultat	21. Immob. Corporelles	37. Stocks marchandises	41 Clients	51. Banques
13. Subv. d'invest.			42. Personnel	
16. Emprunts et dettes			43. Sécurité sociale	53. Caisse
			44. Etat	

26

Comptes de gestion (sélection)	
Classe 6	Classe 7
Comptes de Charges	Comptes de Produits
60. Achats	70. Ventes de produits, prestations de services, marchandises
61. Services extérieurs	
	74. Subventions d'exploitations
63. Impôts et taxes	
64. Charges de personnel	
66. Charges financières	76. Produits financiers

27

les comptes annuels

En application des obligations juridiques et fiscales, explicitées dans le Code du Commerce et le Plan Comptable Général, les entreprises doivent:

• **Tout au long de l'année:**

Enregistrer les mouvements affectant le patrimoine de façon chronologique et indélébile, en assurant la conservation des pièces justificatives des opérations.

• **Une fois par an:** Contrôler la valeur des éléments composant son patrimoine et établir des comptes annuels, qui comprennent:

Le bilan: représentation du patrimoine de l'entreprise.

Le compte de résultat: représentation de la performance économique de l'entreprise

L'annexe: document comportant toutes les précisions, explications, commentaires permettant la compréhension du bilan et du compte de résultat.

28

Les comptes annuels

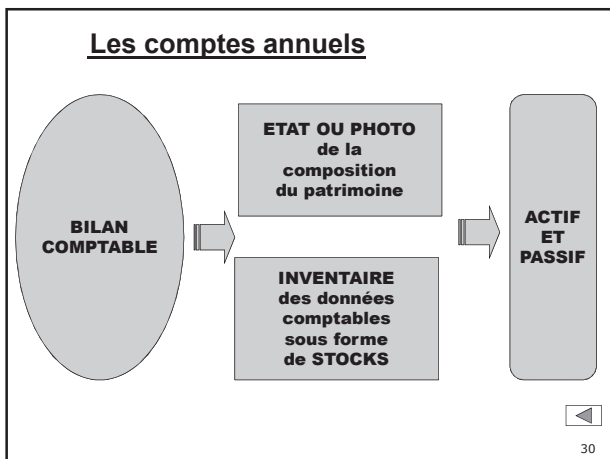
□ **Le bilan** est le document comptable qui donne la représentation, à une **date donnée**, du **patrimoine de l'entreprise**.

Il fait apparaître **les moyens mis en œuvre par l'entreprise pour réaliser son activité, et la manière dont ils sont financés**.

□ **Le compte de résultat** est le document de synthèse qui retrace de façon détaillée les **charges et les produits survenus dans l'exercice**. Il permet donc d'éclairer sur le résultat des décisions de gestion.

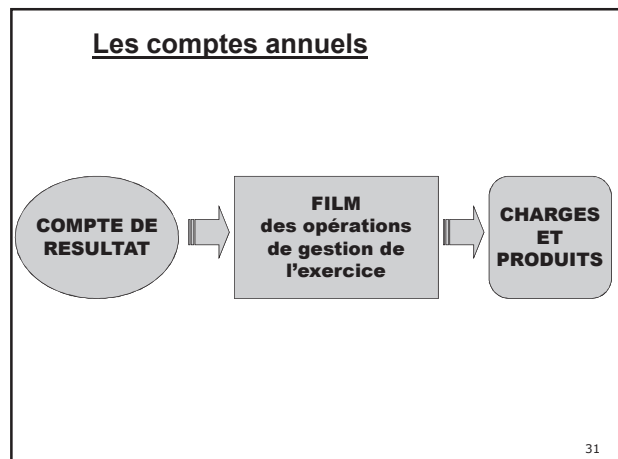
29

Les comptes annuels



30

Les comptes annuels



31

Les comptes annuels

□ L'annexe :

L'Annexe doit contenir toutes les informations d'importance significative permettant d'avoir une juste appréciation du patrimoine et de la situation financière de l'entreprise.

Les informations contenues dans l'Annexe doivent être :

- à la portée du plus grand nombre
- d'importance significative
- aussi claires et succinctes que possible

2.3. Jurisprudence

Essentiellement indirecte.

2.4 Doctrine

- Réponses ministérielles
- Avis et recommandations CNC puis ANC
- Les organisations professionnelles : Conseil supérieur de l'Ordre des Experts comptables (OEC), le Conseil national des commissaires aux comptes qui émet des avis à l'intention des membres de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes (CNCC)
- Service des affaires comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

33

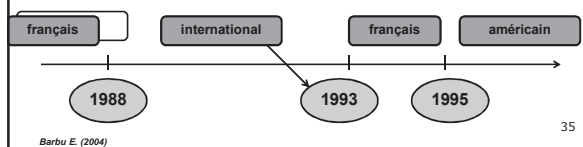
3. La normalisation au niveau international

3.1. Pourquoi des normes internationales ?

- **Mettre fin au « vagabondage comptable » (ou « standard shopping »).**
- En l'absence d'une reconnaissance officielle des normes internationales :
- Les grandes sociétés avaient le choix entre leur référentiel national, les normes internationales et les normes américaines. (US GAAP).
- On pouvait observer des différences très importantes de matière de résultat selon le référentiel choisi.

- Le vagabondage comptable consiste à choisir le référentiel le plus adapté aux besoins, notamment en termes de communication financière.

- Schneider Electric a ainsi changé 3 fois de référentiel entre la fin des années 80 et le milieu des années 90



35

35

- Disposer d'une information permettant la comparabilité

Comptes 2001 (résultat en millions d'euros)	Normes locales (1)	US GAAP (2)	Ecart (3)=(1)-(2)
Deutsche Telekom	- 3454	+ 523	- 3977
BP Amoco	+ 8943	+ 4947	+ 3996
British Telecom	+ 1612	- 1186	+ 2798
Telecom Italia	- 2068	- 4039	+ 1971

Source : Burlaud A. et al (2004)G.

36

- Améliorer la clarté des comptes des entreprises

- Rétablir la confiance des investisseurs mise à mal par les scandales financiers à répétition du début des années 2000 en Europe et aux États-Unis (Enron, Worldcom, Parmalat) et liés pour partie aux excès de la « comptabilité créative ».

37

3.2.1. IASB —→ IFRS

3.2.1.1 L'origine de l'IASB : l'IASC

- **IASC** (*International Accounting Standards Committee*) : **Organisme privé créé en juin 1973** sous la forme d'un comité entre **organisations professionnelles de de la comptabilité issues de neuf pays** (Allemagne, Australie, Canada, France, Grande-Bretagne, Japon, Mexique, Pays-Bas, USA).
- **Objectifs** : publier des normes comptables internationales et assurer leur promotion.
- **En 2000 : 140 organisations professionnelles adhérentes représentant 104 pays**

38

3.2.1.2 Naissance et structure de l'IASB

- **En 2001 : L'IASC devient l'IASB** (*International Accounting Standards Board*)
- Affranchissement des tutelles professionnelles, rapprochement avec les régulateurs nationaux.

39

3.2.1.3 Le référentiel IFRS

Il est constitué de :

- L'ensembles de 41 normes publiées par l'IASC (**IAS, soit International Accounting Standards, numérotées de 1 à 41**)
- Les nouvelles normes publiées par l'IASB, appelées désormais **IFRS (International Financial Reporting Standards, numérotées à partir de 1)**.
13 normes à ce jour.
- **Les interprétations de ces normes**

40

IFRS 1 *First-time Adoption of International Financial Reporting*

IFRS 2 *Share-based Payment*

IFRS 3 *Business Combinations*

IFRS 4 *Insurance Contracts*

IFRS 5 *Non-current Assets Held for Sale and Discontinued Operations*

IFRS 6 *Exploration for and evaluation of Mineral Resource*

IFRS 7 *Financial Instruments: Disclosures*

IFRS 8 *Operating Segments*

IFRS 9 *Financial Instruments*

IFRS 10 *Consolidated Financial Statements*

IFRS 11 *Joint Arrangements*

IFRS 12 *Disclosure of Interests in Other Entities*

IFRS 13 *Fair Value Measurement*

41

3.2.1.4 Au niveau Européen

- **L'EFRAG** (European Financial Reporting Advisory Group)
 - Composé d'un conseil de surveillance et d'un comité technique.
 - Apporte son expertise à la commission
 - Assure le lien avec l'IASB
- **L'ARC (Accounting Regulation Committee)**
 - Composé de représentants de tous les états membres
 - Propose l'adoption des normes à la commission européenne (règlements)

42

Référentiels applicables pour les entités françaises

Type de comptes	Référentiel	Sociétés concernées
Comptes individuels	PCG	Sociétés cotées et non cotées
Comptes consolidés	Règlement CRC 99-02	Sociétés non cotées
	Référentiel IFRS	Sociétés cotées sur un marché réglementé Ou, sur option, sociétés non cotées

43

4. La comptabilité : Mémoire et image, outil de gestion

4.1 La comptabilité comme **mémoire et image**

- Elle permet de **garder** une trace des flux monétaires liés aux contacts de l'entité avec **l'extérieur** notamment en cas de conflit.
- Elle permet d'**élaborer une « image »** de l'entité, utile dans les relations avec les banquiers, l'administration fiscale, les parties prenantes de l'entité.

44

4.2. La comptabilité comme **outil de gestion**

- Fondement de la gestion, elle produit **des informations** indispensables au **pilotage** de l'entité, afin de garder le contrôle du système
- L'entité a une **finalité**. Il faut être en mesure d'évaluer, de mesurer, sa performance au regard des objectifs fixés.

45

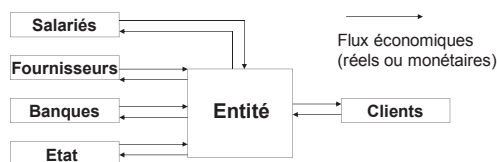
■ La comptabilité doit donc permettre de :

- **Collecter, saisir et classer** les données relatives à l'activité de l'entité
- **Traiter** ces informations et établir des **états financiers** (des « synthèses ») permettant d'évaluer sa structure financière et sa performance.

46

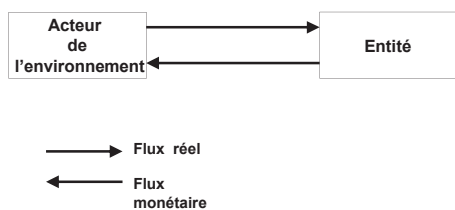
5. Les données collectées par la comptabilité.

La vie économique de l'entité est marquée par des **échanges** économiques avec son environnement qui se caractérisent par une circulation de **biens, de services** et/ou de **monnaie**



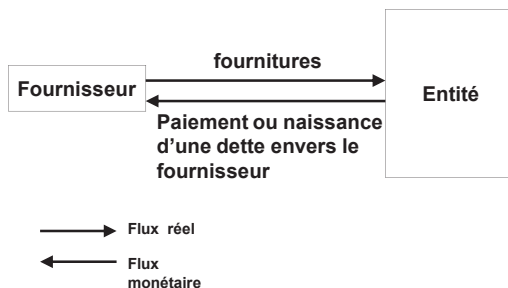
47

La plupart des opérations économiques donnent lieu à deux flux dirigés en sens contraires : un flux **monétaire** et un flux **réel**.



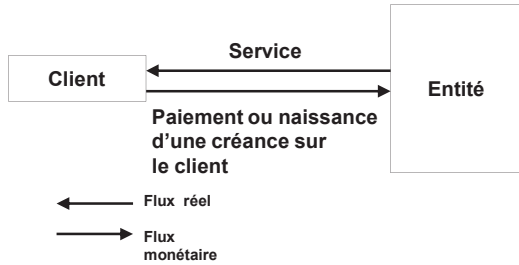
48

Exemple 1 : Achat de fournitures auprès d'un fournisseur



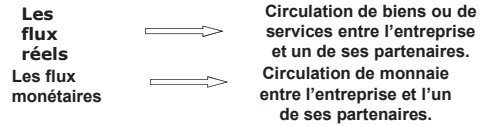
49

Exemple 2 : Prestation de service



50

Un flux économique est un transfert de biens, de services ou de monnaie entre l'entreprise et un partenaire extérieur ou un transfert de biens et de services à l'intérieur de l'entreprise.



Un flux se définit par son origine, sa destination et sa nature.

La « comptabilité » financière que nous abordons ici et qui permet l'établissement des états financiers obligatoires s'intéresse aux échanges de la structure avec l'extérieur (contrairement à la « comptabilité de gestion » qui s'intéresse aux flux, stocks, résultats internes)

51

Pour une introduction aux logiques d'enregistrement comptable des flux économiques : voir support additionnel en ligne « enregistrement.pdf »

6. Les données traitées par la comptabilité pour fournir des informations à la gestion.

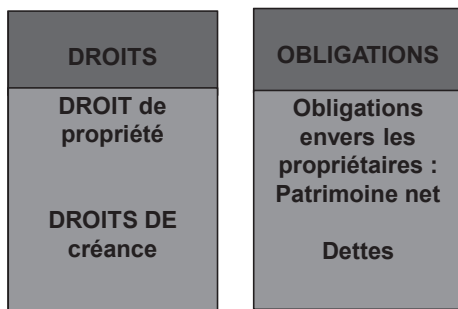
6.1 Informations sur le Patrimoine

6.1.1 La conception juridique du patrimoine

D'un point de vue juridique:

L'évaluation du patrimoine de l'entreprise permet de connaître, à une date donnée, l'ensemble des droits dont elle dispose et les obligations auxquelles elle est soumise.

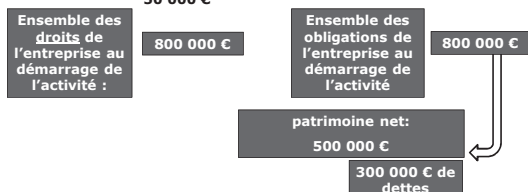
53



54

Au démarrage de son activité, une entreprise possède:

- Des biens immobiliers d'une valeur de 500 000 €
- Du matériel de transport pour une valeur de 100 000 €
- Des marchandises pour une valeur de 150 000 €
- Des disponibilités pour 50 000 €
- Les associés ont apporté 500 000 € prélevés sur leur patrimoine personnel
- L'entreprise a contracté, des emprunts à hauteur de 300 000 €



55

Le lien Patrimoine – Résultat

Introduction à la notion de résultat

1. Pour démarrer son activité, l'entreprise doit trouver les ressources financières qui vont lui permettre d'acquérir les moyens de production nécessaires.
 - L'entreprise procède à des **opérations de financement**: transaction avec les apporteurs de capitaux.
2. Une fois les ressources financières obtenues, l'entreprise doit acquérir les biens de production (locaux, machines, matériel informatique,...) qui vont permettre à l'exploitation de commencer.
 - L'entreprise procède à des **opérations d'investissement**: transaction avec les fournisseurs de biens de production.
3. Enfin, l'activité de l'entreprise peut commencer. Tout au long de l'année, l'entreprise va consommer des biens et des services pour fabriquer des produits qu'elle veut vendre.
 - L'entreprise procède à des **opérations d'exploitation**: transaction avec les fournisseurs, les clients, les salariés,...

62

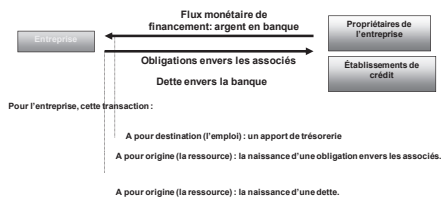
Soit le patrimoine initial suivant (Bilan très simplifié)

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	28 000	Fonds propres	40 000
Stocks	2 000		
Créances clients	10 000	Dettes	4 000
Banque	4 000		
Total	44 000	Total	44 000

63

1. Opérations de financement

Les opérations de financement concernent les opérations par lesquelles l'entreprise se procure les liquidités dont elle a besoin pour démarrer son activité ou se développer.



64

Situation 1: Considérons l'effet d'une opération d'emprunt sur ce patrimoine.

Expl : L'entreprise contracte un emprunt de 3 000 €

D Banque C		D Emprunt C	
3 000			3 000

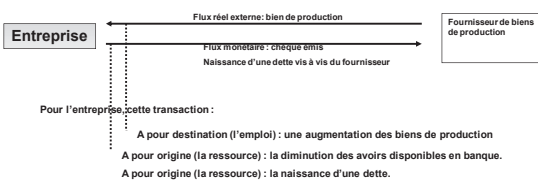
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	28 000	Ressources propres	40 000
Stocks	2 000		
Créances Clients	10 000	Dettes	4 000 + 3 000
Banque	4 000 + 3 000		
Total	47 000	Total	47 000

Cette opération modifie bien la structure du patrimoine. Mais elle ne change pas les Capitaux propres (40 000)

65

2. Opérations d'investissement

Les opérations d'investissement concernent l'acquisition par l'entreprise des biens de productions nécessaires à son activité.



66

Situation 3 : A partir du même patrimoine de départ, considérons à présent une opération d'investissement.

Expl : Achat au comptant d'un ordinateur pour 2000 €, par chèque

D Immobilisations C		D Banque C	
2 000			2 000

ACTIFS		PASSIF	
Immobilisations	28 000 + 2 000	Ressources propres	40 000
Stocks	2 000		
Créances Clients	10 000	Dettes	4 000
Banque	4 000 - 2 000		
Total	44 000	Total	44 000

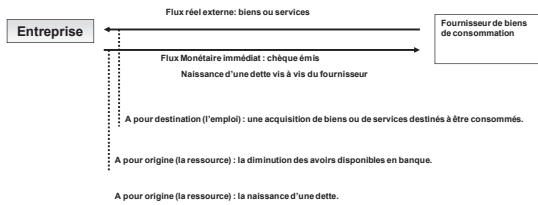
Cette opération modifie également la structure du patrimoine. Mais elle ne change toujours pas les Capitaux propres (40 000)

67

3. Opérations d'exploitation.

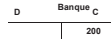
Les opérations liées à l'exploitation regroupent l'ensemble des transactions qui permettent à l'entreprise de réaliser son activité commerciale, industrielle ou de prestation de service.

*1 Les consommations de biens et services



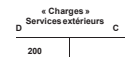
68

Situation 4 : Considérons à présent l'effet d'une opération d'exploitation impliquant un compte de « charges »
Expl : Recours à une prestation de nettoyages pour 200 € au comptant, payé par chèque



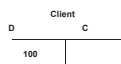
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	28 000	Ressources propres	40 000
Stock	2 000		-200
Créances Clients	10 000	Dettes	4 000
Banque	4 000		-200
Total	43 800	Total	43 800

Cette opération n'a pas seulement modifié la structure du patrimoine. Elle a diminué les Capitaux propres, la richesse propre de l'entreprise : 39 800



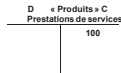
69

Situation 5 : Considérons à présent l'effet d'une opération d'exploitation impliquant un compte de « produits »
Expl : ventes de services pour 100 € à crédit



ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	28 000	Ressources propres	40 000
Stock	2 000		+100
Créances vis à vis des Clients	10 000	Dettes	4 000
Banque	4 000		+3000
Total	44 100	Total	44 100

Cette opération n'a pas seulement modifié la structure du patrimoine. Elle a forcément augmenté les capitaux propres, la « richesse propre » de l'entreprise : 40 100



Retour sur l'exemple précédent : Evolution du patrimoine après les 4 opérations :

Emprunt
Achat d'un ordinateur

BILAN D'ORIGINE

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	28 000	Ressources propres	40 000
Stocks	2 000	Résultat (perte)	-100
Créances Clients	10 000	Dettes	4 000
Banque	4 000		+3000
	-2000		-200
Total	46 800	Total	46 900

COMPTE DE RESULTAT

Charges

Recours à une prestation de services : 200

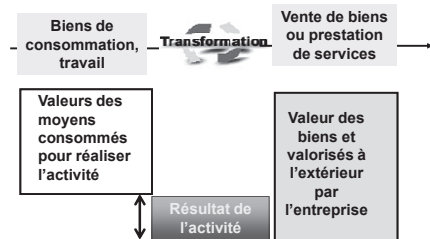
Produits

Prestations de services : 100

Résultat de la période : perte de 100

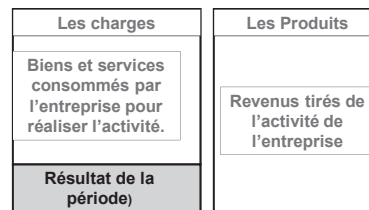
6.2 Informations sur Le résultat

La raison d'être de l'entreprise est son activité : produire des biens ou des services et les vendre pour une valeur au moins égale aux moyens mis en œuvre.



72

Résultat de la période



Lorsque l'entreprise valorise ses produits pour un montant supérieur aux biens et services qu'elle a consommé pour les produire et les vendre, elle dégage un résultat positif.

73

Exemple de compte de résultat (en compte)

Charges		Produits	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Charges financières		Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Impôts sur les bénéfices			
Résultat (Bénéfice ou Excédent)	ou	Résultat (Perte ou Déficit)	
Total		Total	74

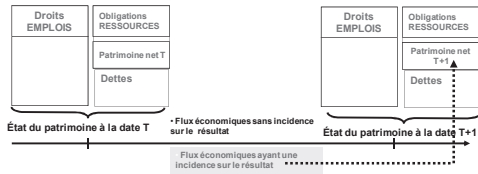
Exemple de compte de résultat (en liste)

Produits d'exploitation	
- Charges d'exploitation	
= Résultat d'exploitation (A)	
Produits financiers	
- Charges financières	
= Résultat financier (B)	
Produits exceptionnels	
- Charges exceptionnelles	
= Résultat exceptionnel (C)	
- Participation des salariés (d)	
- Impôts sur les bénéfices (e)	
Résultat de l'exercice (A+B+C-d-e)	

75

Synthèse

Le lien entre le résultat de l'activité et le patrimoine.



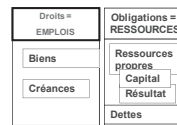
Les flux économiques liés à l'activité permettent de déterminer les ressources dégagées par l'activité de l'entreprise. Leur solde, le résultat, constitue donc une ressource propre accumulée pendant la période. Celle-ci accroît donc le patrimoine net de l'entreprise (lorsque le résultat est positif)

76

Synthèse

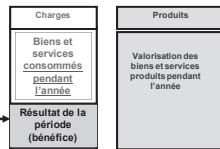
La comptabilité, en tant que système d'information sur la vie économique de l'entreprise, produit des informations sur :

Le patrimoine de l'entreprise à une date donnée



Les flux économiques liés aux transactions de l'entreprise avec ses partenaires

Le résultat de l'activité de l'année



77

QCM
Chapitre 1

1) Le bilan est le document comptable qui donne la représentation du patrimoine de l'entreprise.

- a. à une date donnée
- b. au cours d'une période donnée

2) L'actif constitue les « emplois » de l'entreprise et le passif ses « ressources »

- a. vrai
- b. faux, c'est l'inverse

3) le résultat comptable de l'entreprise est égal à ses recettes moins ses dépenses

- a. vrai
- b. faux (il s'agit des produits de l'exercice – les charges de l'exercice)

4) Une dette constitue une ressource pour l'entreprise

- a. vrai
- b. faux

5) Les règles comptables françaises en matière de comptes annuels (comptes individuels) doivent respecter les dispositions :

- a. de la 4^{ème} directive européenne
- b. de la 7^{ème} directive européenne

6) Quels sont les textes qui viennent modifier le PCG

- a. Les avis de l'ANC
- b. Les règlements de l'ANC
- c. Les avis du comité d'urgence du CNC

7) Le PCG comporte les dispositions relatives :

- a. aux comptes individuels
- b. aux comptes consolidés
- c. à la comptabilité analytique

8) Le règlement européen du 19/07/2002 impose à l'ensemble des sociétés de l'Union Européenne d'établir leurs comptes consolidés selon le référentiel IFRS

- a. vrai
- b. faux

9) Une norme publiée par l'IASB est immédiatement applicable aux sociétés cotées de l'Union Européenne pour l'établissement de leurs comptes consolidés

- a. vrai
- b. faux

10) Quelles sont les notions ou principes comptable mis en avant dans le modèle comptable anglo-saxon ?

- a. Prééminence du fond sur le forme
- b. Prééminence de la forme sur le fond
- c. Image fidèle
- d. Prudence

11) Les conséquences de l'application du principe de prudence dans le référentiel français sont :

- a. La comptabilisation des plus-values latentes
- b. La non comptabilisation des plus-values latentes
- c. La comptabilisation des moins-values latentes.
- d. La non comptabilisation des moins-values latentes

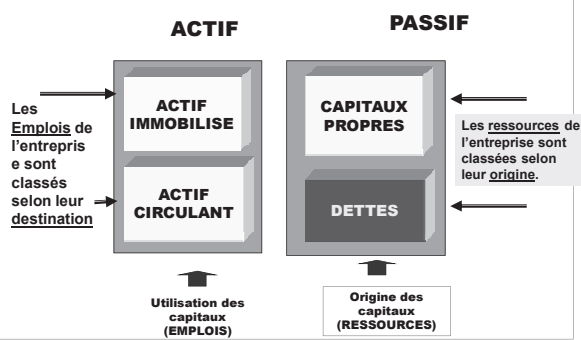
Chapitre 1: L'analyse de la structure financière

1

Préalable : les logiques de classification des postes de l'actif et du passif du bilan comptable

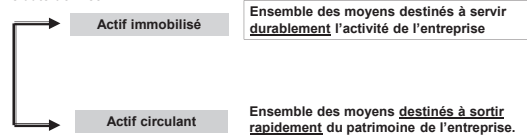
ACTIF	Exercice N			Net	PASSIF	Net	Net
	Brut	A/D	Net	N-1		N	N-1
Actif immobilisé	X	X	X	X	Capitaux propres	X	X
Immobilisations incorporelles	X	X	X	X	Capital social	X	X
Immobilisations corporelles	X	X	X	X	Réserves	X	X
Immobilisations financières	X	X	X	X	Résultat de l'exercice	X	X
Actif circulant	X	X	X	X	Provisions	X	X
- stocks	X	X	X	X	Dettes	X	X
- créances	X	X	X	X	Emprunts	X	X
- Valeurs mobilières de placement	X	X	X	X	fournisseurs	X	X
- Disponibilités	X	X	X	X	fiscales et sociales	X	X
					Total Actif = Total Passif		

2



L'Actif du bilan : principaux postes et règles d'évaluation

L'Actif présente la valeur des biens et des droits que possède l'entreprise à une date donnée



On peut également formuler l'idée selon laquelle les postes de l'actif sont classés en fonction d'un degré de liquidité* croissant

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations financières

Actif circulant

- Stocks
- Créances
- Valeurs Mobilières de placement
- Disponibilités

L'actif circulant est lui-même classé selon un critère de liquidité* croissante

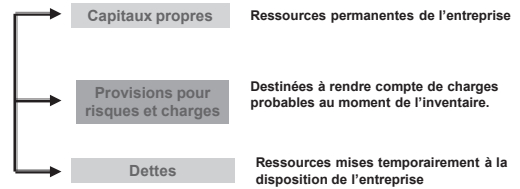
*Le degré de liquidité d'un actif dépend de la longueur du délai nécessaire pour le convertir en monnaie, mais aussi des frais et de la perte éventuelle qu'entraînerait la conversion en monnaie.

liquidité d'un actif (suite)

Attention, cependant, cette classification n'est qu'approximative.

En effet la conversion en monnaie suppose l'existence d'un marché secondaire pour les actifs et à ce titre une immobilisation peut s'avérer plus liquide qu'un stock. De même, à l'intérieur d'une rubrique, tous les actifs n'ont pas forcément le même degré de liquidité (c'est notamment le cas entre les créances dites « douteuses » et les autres créances clients).

Le passif du bilan : principaux postes



Règle : Les postes du passif respectent plus ou moins un degré de classification en fonction de l'exigibilité des fonds (délai pendant lequel les fonds restent à la disposition de l'entreprise)

Capitaux propres

Capital social

Réserves

Résultat de l'exercice

Les fonds propres correspondent aux apports successifs des associés et aux bénéfices nets portés en réserve

Provisions

Les risques et les charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.



Il s'agit, conformément au principe de prudence, de constater dans le résultat de l'exercice, les charges qui risquent d'intervenir dans les exercices futurs.

Cette charge est purement comptable et ne donne lieu à aucun décaissement.

Dettes

Dettes financières

Dettes d'exploitation

Dettes diverses

L'organisation des dettes elle-même respecte plus ou moins le critère d'exigibilité des fonds (les dettes d'exploitation vis-à-vis des fournisseurs sont réglées plus rapidement que les emprunts)

Attention cependant ! :

Les dettes financières, et plus particulièrement les dettes auprès des établissements de crédit incluent des découverts bancaires (soldes créditeurs de banque) et des concours bancaires courants.

1. L'approche fonctionnelle

Le Bilan présente une photographie des emplois et des ressources de l'entité.

Le bilan comptable du PCG classe les actifs en fonction de leur destination (actif immobilisé et actif circulant) et les ressources en fonction de leur origine.

L'approche fonctionnelle vise à modéliser le fonctionnement de l'entité en s'appuyant sur la notion de cycle et sur la fonction à laquelle se rapportent les différents postes du bilan afin de mettre en évidence certains grands équilibres dans le financement de la structure

Une classification "fonctionnelle".

Les rubriques du bilan prévues par le PCG ne reproduisent qu'imparfaitement la **classification fonctionnelle** nécessaire à l'interprétation du bilan

Dans un bilan fonctionnel, les ressources et les emplois :

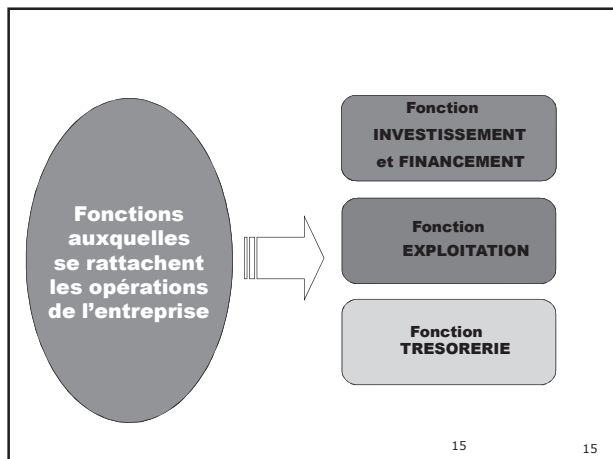
- sont évalués à la valeur d'origine des flux
- sont classés selon le cycle (investissement, financement ou exploitation) auquel appartient leur recette ou leur dépense d'origine.

13

Exemple : Dans la logique fonctionnelle, un matériel sera évalué à sa **valeur brute**, qui représente son prix d'acquisition à l'origine, sans tenir compte des dépréciations constatées ultérieurement par les amortissements ou les dépréciations réversibles.

Son acquisition relève du **cycle d'investissement**.

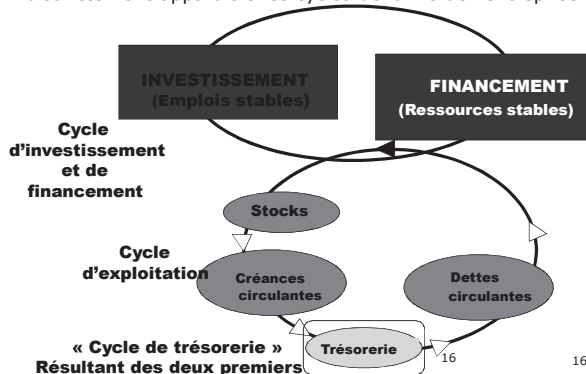
14



15

15

Après quelques retraitements et reclassements, le bilan comptable est transformé en bilan fonctionnel faisant distinctement apparaître les cycles de la vie de l'entreprise



16

2. Le bilan fonctionnel

2.1 La logique du bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel représente la photographie à un moment donné du déroulement de ces trois cycles et permet de voir, en s'appuyant sur la valeur d'origine des fonds, comment s'effectue le financement des emplois par les ressources, sans se préoccuper de la valeur réelle des actifs et des passifs

17

2.2 La structure du bilan fonctionnel : présentation en grandes masses.

Le bilan fonctionnel se partage en "grandes masses"

- Les **ressources stables** résultent des décisions de financement ayant engagé l'entreprise à long terme. (Capitaux propres, dettes financières stables mais aussi, nous verrons pourquoi : provisions, amortissements et dépréciations de l'actif du bilan)
- Les **emplois stables**, qui résultent des décisions d'investissement à long terme (Actif immobilisé brut)

18

- L'**actif circulant** (montant brut des stocks, créances, VMP)
 - Les **dettes circulantes** : ce sont les dettes du passif autres que les dettes financières (dettes fournisseurs, fiscales et sociales, dettes diverses.)
- Ces deux grandes Masses retracent les éléments qui résultent du **cycle d 'exploitation** de l'entité (depuis les approvisionnement à l'encaissement du produit des ventes)
- **La trésorerie active (disponibilités)** et
 - **La trésorerie passive** (concours bancaires courants) qui détermineront la trésorerie nette résultant des deux cycles précédents.

19

BILAN FONCTIONNEL

Actif	Passif
EMPLOIS STABLES	RESSOURCES STABLES
Immobilisations brutes	Capitaux propres + Provisions + Amortissements et dépréciations + Dettes financières stables
ACTIF CIRCULANT	DETTES CIRCULANTES
Actif circulant brut hors trésorerie	Dettes circulantes hors trésorerie
Trésorerie active	Trésorerie passive
Disponibilités	Concours bancaires courants

20

2.3 Les reclassements et retraitements nécessaires

- Bien sûr, cette nouvelle vision (fonctionnelle) de « voir les choses » suppose des modifications du bilan comptable qui est qu'un compromis entre une vision fonctionnelle et une vision patrimoniale.
- Certaines de ces modifications constituent de simples « reclassements » de certains postes d'actifs ou de passifs
- D'autres vont constituer des retraitements (intégration ou réintégration d'éléments hors bilan)

21

2.3. 1 Les principaux reclassements

- Les amortissements et les dépréciations doivent être transférés de l'actif soustractif vers le passif, où on les inclut dans les ressources stables (avec les provisions pour qui y figuraient déjà). En effet, ils représentent des capitaux « épargnés » pour financer le renouvellement des immobilisations. A ce titre, ils constituent des ressources de financement à long terme.

22

- Les charges à répartir sur plusieurs exercices (aujourd'hui constitués des seuls frais d'émission des emprunts) sont reclassées dans les emplois stables. Ce sont en effet des quasi-immobilisations, assimilables aux frais d'établissement.
- Les charges et produits constatés d'avance sont sortis des comptes de régularisation situés en bas du bilan et apparaissent respectivement dans l'actif circulant et dans les dettes circulantes.

23

- Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques doivent être extraits des dettes financières et ajoutés à la trésorerie passive: ils ne constituent certainement pas une ressource stable
- Les écarts de conversion actifs et passifs sont réintégrés au créances et dettes pour obtenir leur valeur d'origine
- Les valeurs mobilières de placement (VMP) : le modèle du bilan fonctionnel du PCG date de 1982 les classe en actif circulant. Aujourd'hui certaines de ces VMP qui constituent des équivalents de trésorerie peuvent être classés en trésorerie active(soit si on se réfère à la norme IAS 7 : les placements à - de 3 mois, convertibles en moyens de paiement sans délais de préavis ni frais de transaction, soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Soit : les OPCVM monétaires ou les titres de créances acquis moins de 3 mois avant l'échéance).

Principaux reclassements de l'actif	
Postes de l'Actif	Reclassements
Amortissements, dépréciations	A reclasser en ressources stables
Valeurs mobilières de placement	A reclasser en actif circulant suivant le modèle de bilan fonctionnel 1982 ou : en actif circulant sauf pour les tires liquides reclassé en trésorerie active (OPCVM monétaires par exemple)
Charges constatées d'avance	A reclasser en actif circulant
Charges à répartir (frais d'émission des emprunts)	A reclasser en emplois stables
Ecart de conversion actif Ils correspondent à des pertes latentes dues: -A des diminution de créances -A des augmentations de dettes	Il faut les annuler et valoriser créances et dettes (stables ou circulantes) à leur valeur d'origine (en diminution des dettes ou augmentation des créances)

25

Principaux reclassements du passif	
Postes du passif	Reclassements
Provisions	A reclasser en ressources stables
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	A reclasser en ressources stables sauf pour les Concours banc (trésorerie passive)
Produits constatés d'avance	A reclasser en passif circulant
Ecart de conversion passif Ils correspondent à des gains latents dus: -A une augmentation des créances -A une diminution des dettes	Il faut les annuler et valoriser créances et dettes (stables ou circulantes) à leur valeur d'origine (en diminution des créances ou augmentation des dettes)

26

. 2.3.2 Les principaux retraitements

- Les **Effets escomptés non échus** (EENE) : Les banques prêtent leur concours à la trésorerie des entreprise, soit par l'octroi d'un découvert, soit par la prise d'effets *à l'escompte.
- * Effets de commerce : titres négociables qui constatent l'existence d'une créance à court terme au profit du porteur et servent à son paiement (lettre de change, billet à ordre).
- Ces effets « escomptés non échus » disparaissent alors de l'actif du bilan, et sont mentionnés dans l'annexe (ou sous le passif).
Ils passent ainsi du bilan au « hors bilan »

27

Dans le bilan fonctionnel, on veut faire apparaître tous les concours bancaires, quelle que soit leur forme. Il faut donc réintégrer les EENE « disparus » : on les réintègre dans l'actif circulant avec les créances d'exploitation, et, en contrepartie, dans la trésorerie passive, avec les soldes créditeurs de banque

- Ce retraitement peut être élargi aux autres formes de mobilisation de créances (créances cédées dans le cadre de la loi Dailly (1981) par exemple.

28

■ Le crédit-bail.

- Le crédit –bail est une formule de location d'un bien avec différentes options en fin de bail (acquisition, restitution, au bailleur ou poursuite de la location) se substituant à une opération d'acquisition en toute propriété financée grâce à un emprunt.
- Dans le Plan Comptable Général, l'inscription de ces biens à l'actif n'est pas autorisé (il est en revanche obligatoire dans le référentiel international IFRS) car l'entreprise n'en est pas juridiquement propriétaire, elle verse une redevance périodique.

29

- Dans le bilan fonctionnel, on assimile les biens financés par crédit-bail à des immobilisations acquises et financées par l'emprunt.

- La *valeur d'origine du bien* est ajoutée aux emplois stables. Les *amortissements supposés* sont ajoutés aux ressources stables. Enfin l'équivalent de la *valeur nette* est ajoutée aux dettes financières.

30

Exemple de bilan fonctionnel retraité	
Actif	Passif
EMPLOIS STABLES	RESSOURCES STABLES
Actif Immobilisé brut (dont immobilisations en crédit-bail) + Frais d'émission des emprunts (bruts)	Capitaux propres + Provisions + Amortissements et provisions pour dépréciation + Dettes financières retraitées Emprunts (dont crédit-bail et hors Concours bancaires courants)
ACTIF CIRCULANT	DETTES CIRCULANTES
Stocks en en-cours Av. et acomptes versés Créances + EENE VMP sauf titres liquides + Charges constatées d'avance	Dettes circulantes hors trésorerie Total des dettes (hors dettes financières) + Produits constatés d'avance
Trésorerie active	Trésorerie passive
Disponibilités + titres liquides	Concours bancaires courants + Effets escomptés non échus

3. Les grands équilibres financiers

3.1 Le fonds de roulement.

Le bilan représente, à un instant t, une photographie du patrimoine de l'entreprise, c'est à dire de l'ensemble de ses biens (emplois) et de ses financements (ressources). Parmi cet ensemble de biens, ceux qui correspondent à des investissements sont dits « stables ».

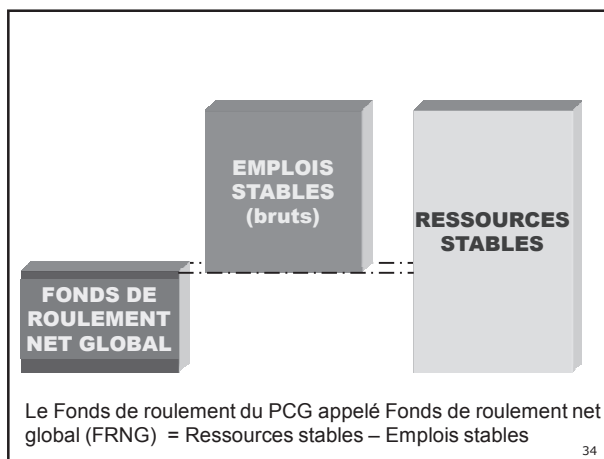
Ils ont été financés par des fonds propres et des emprunts, qui sont les financements stables de la structure.

32

Pour autant, il n'y a pas forcément égalité entre le montant de ces biens et de ces financements

- En effet, il est prudent de doter l'entreprise d'un **excédent de fonds**, destinés à financer d'autres besoins nés de l'exploitation.
- Cet **excédent de ressources stables sur les emplois stables** porte le nom de Fonds de Roulement. (noté F.R. ou F.D.R.). Ce Fonds de Roulement constitue une « **marge de sécurité** » permettant de couvrir tout ou partie des besoins de financement liés à l'exploitation de l'entreprise.
- On peut donc dire que le Fonds de Roulement est la **partie de l'actif circulant financée par des ressources stables**.

33

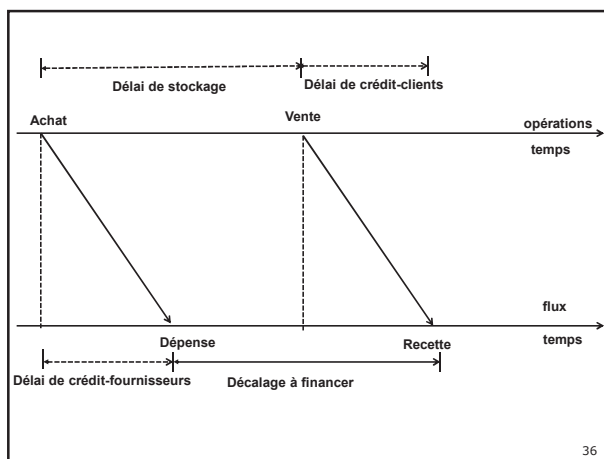


34

3.2 Le Besoin en Fonds de Roulement (B.F.R.)

- Le besoin de financement de l'activité, lié au cycle d'exploitation, se nomme le besoin en fonds de roulement de l'entreprise : il est égal à la différence entre les éléments de l'actif circulant (stocks, créances clients, autres créances) et les dettes à court terme (fournisseurs, autres dettes)
 - Il a notamment pour origine les décalages dans le temps :
 - entre achats et ventes (constitution de stocks)
 - entre produits (ex : ventes) et paiements, qui donnent lieu à des créances.
- Ce besoin étant atténué par un décalage de sens opposé, qui donne lieu à des dettes.

35



36

Le BFR est constitué pour l'essentiel :

- **Des stocks** : Les activités commerciales et industrielles exigent la détention de stocks dont l'importance varie avec la durée des cycles de production et de commercialisation ainsi que la qualité de la gestion des stocks.
- **Des créances clients** : L'octroi de crédit à la clientèle (dont l'importance varie en fonction des caractéristiques du secteur, de l'efficacité du recouvrement des créances) qui constitue le seconde composante « positive » du BFR (contribuant à augmenter le BFR)
- **Des dettes fournisseurs** : Les délais de paiement accordés par les fournisseurs diminuent au contraire le BFR. Cette composante dépend des usages en vigueur et du pouvoir de négociation du service achat.

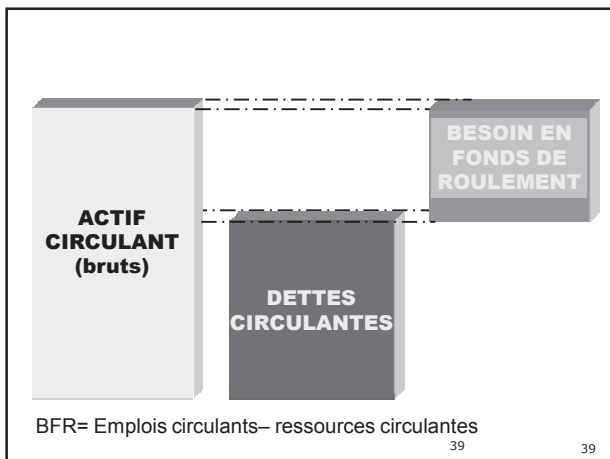
37

- Le Besoin en Fonds de Roulement est plus globalement égal à la différence entre les postes suivants du bilan fonctionnel :

Stocks et en-cours
+ créances de l'actif circulant (y compris les VMP)
- dettes autres que les dettes financières (y compris les produits constatés d'avance)
= Besoin en Fonds de Roulement

- Il arrive que les financements générés par le cycle d'exploitation soient supérieurs aux besoins à financer. Dans ce cas on observe **un excédent de financement**, appelé **dégagement de fonds de roulement**.

38



39

39

- Afin d'affiner l'analyse, le B.F.R. peut à son tour se décomposer en 2 éléments :

- Un **B.F.R. d'exploitation** : il comprend les postes (stocks, créances, dettes) liés au cycle d'exploitation. Son montant est donc fonction du chiffre d'affaires
- Un **B.F.R. hors exploitation** : les postes considérés dans ce cas sont indépendants du cycle d'exploitation. Le BFRHE est composé d'éléments hétérogènes à caractère non cycliques

40

Calcul du B.F.R. d'exploitation :

Emplois d'exploitation (Stocks de MP, de produits finis, créances clients et EENE, TVA récupérable)
- Ressources d'exploitation (Dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales (à l'exception du solde d'IS))
= B.F.R. d'exploitation (ou B.F.R.E.)

Calcul du B.F.R. hors exploitation :

Emplois hors exploitation (Autres créances (à l'exception de la T.V.A. récupérable))
- Ressources hors exploitation (Dettes sur immobilisation, autres dettes, solde d'IS)
= B.F.R. hors exploitation (ou B.F.R.H.E.)

B.F.R. Total = B.F.R.E + B.F.R.H.E.

41

Précisions : « exploitation » ou « hors exploitation » ?

Les postes d'emploi directement liés au cycle d'exploitation sont les suivants :

- Stocks (Matières premières et Produits finis)
 - Avances et acomptes versés
 - Créances clients et autres créances d'exploitation
 - TVA récupérable
 - Effets escomptés non échus (EENE)
- Charges constatées d'avance Exploitation

Les postes d'emploi considérés comme « hors exploitation » sont les suivants :

- créances diverses, par exemple liées à des cessions d'immobilisation hors TVA récupérable.
- VMP
- Charges constatées d'avance HE

42

Les postes de ressources considérés comme liés à l'exploitation sont les suivants:

- avances reçues
- dettes fournisseurs
- dettes fiscales et sociales (sauf IS)
- Produits constatés d'avance Exploitation

Les postes de ressources considérés comme « hors exploitation » sont les suivants :

- dettes diverses (par exemple des dettes sur immobilisations)
- Dette d'IS
- Produits constatés d'avance HE

43

3.3 La Trésorerie, origine et rôle.

Le montant du Fonds de Roulement est stable : il dépend de décisions à long terme concernant la politique d'investissement et de financement de l'entreprise.

Le Besoin en Fonds de Roulement résulte de causes de nature différente (décalages temporels, activité saisonnière...). Il est variable, puisqu'il dépend fortement du niveau d'activité.

C'est **la trésorerie** qui permet d'équilibrer cette différence entre un Fonds de Roulement par nature **stable** et un Besoin en Fonds de Roulement par nature **variable** à court terme.

44

TABLEAU RECAPITULATIF

Capitaux propres	
+ Amortissements, dépréciations, provisions	
+ Dettes financières stables	
= Ressources stables (1)	
Actif immobilisé brut	
= Emplois stables (2)	
Fonds de roulement (1) - (2)	
Emplois d'exploitation (3)	
- Ressources d'exploitation (4)	
= B.F.R.E. (3) - (4)	
Emplois hors exploitation (5)	
- Ressources hors exploitation (6)	
= B.F.R.H.E. (5) - (6)	
B.F.R.G = B.F.R.E. + B.F.R.H.E.	
Trésorerie nette = F.D.R - B.F.R.G.	
Disponibilités +VMP liquides	
= Trésorerie active (7)	
Concours bancaires courants	
+ Effets escomptés non échus	
= Trésorerie passive (8)	
Trésorerie nette = (7) - (8)	

45

L'égalité fondamentale.

On peut donc calculer la trésorerie nette de la façon suivante :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fonds de Roulement} - \text{Besoin en Fonds de Roulement Net Global}$$

$$\text{TN} = \text{FRNG} - \text{BFR.}$$

- Si $\text{FRNG} > \text{BFR}$: la trésorerie nette est positive
- Si $\text{FRNG} < \text{BFR}$: la trésorerie nette est négative

46

Un point de vocabulaire : la Trésorerie "nette"

- On parle de trésorerie "nette" car, dans la réalité, une entreprise peut présenter simultanément des disponibilités à l'actif de son bilan (trésorerie ACTIVE) et des concours bancaires courants au passif (trésorerie PASSIVE).
- On peut donc également calculer la Trésorerie nette comme suit:
- Trésorerie Nette = Trésorerie Active - Trésorerie Passive

47

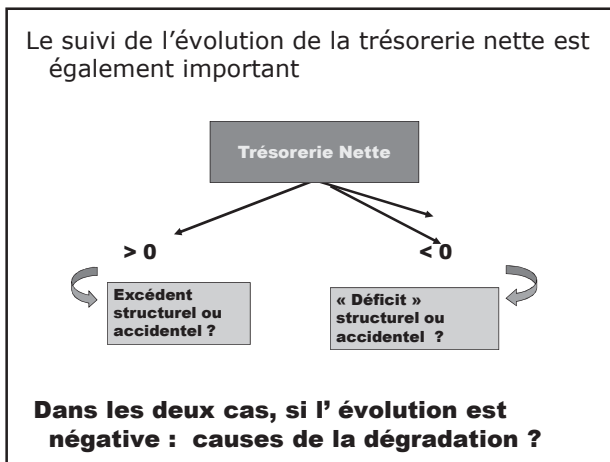
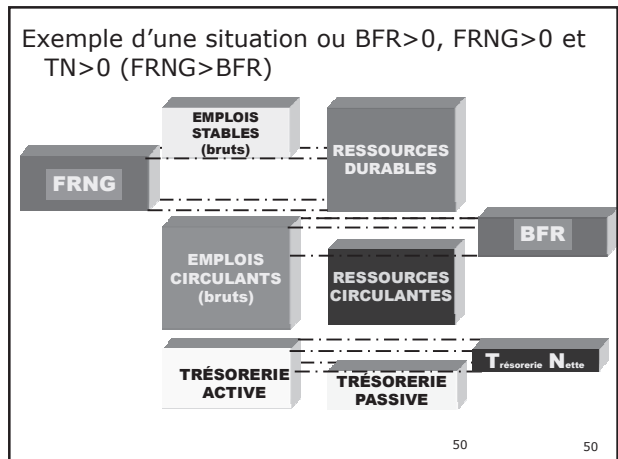
A partir de l'égalité fondamentale, on peut identifier différentes structures possibles dans un bilan :

Situation 1	FRNG > 0 BFR > 0 BFR < FRNG Trésorerie > 0	Le fonds de roulement est suffisant pour couvrir les besoins de financement liés à l'exploitation. La part inemployée du FRNG se retrouve sous forme de disponibilités.
Situation 2	FRNG > 0 BFR > FRNG Trésorerie < 0	Le fonds de roulement est insuffisant pour faire face aux besoins de financement liés à l'exploitation. L'entreprise doit faire appel à des concours bancaires pour couvrir sa trésorerie négative.
Situation 3	FRNG < 0 BFR < 0 BFR < FRNG Trésorerie > 0	Le fonds de roulement est négatif. En revanche, l'entreprise dispose d'un excédent de financement du cycle d'exploitation, qui lui permet d'avoir une trésorerie positive.

48

Situation 4	FRNG < 0 BFR < 0 BFR > FRNG Trésorerie < 0	Le fonds de roulement est négatif. En revanche, l'entreprise dispose d'un excédent de financement du cycle d'exploitation insuffisant suffisant pour obtenir une trésorerie positive.
Situation 5	FRNG < 0 BFR > 0 Trésorerie < 0	C'est la situation la plus critique. L'entreprise doit chercher à rééquilibrer sa structure financière.
Situation 6	FRNG > 0 BFR < 0 Trésorerie > 0	C'est la situation la plus favorable. L'entreprise dispose d'un FR auquel vient s'ajouter un dégagement de fonds de roulement sur l'exploitation. La trésorerie est forcément positive

49



4. Les ratios issus du bilan fonctionnel

4.1 Définition d'un ratio

Un ratio (en analyse financière) est un rapport entre deux grandeurs caractéristiques de l'activité, de la situation économique ou des performances d'une l'entreprise.

4.2 Intérêt de l'utilisation des ratios

L'utilisation de ratios, alternativement à l'utilisation de valeurs absolues permet de neutraliser l'effet lié à la taille de l'entreprise et donc de comparer entre elles des entreprises de taille différente.

52

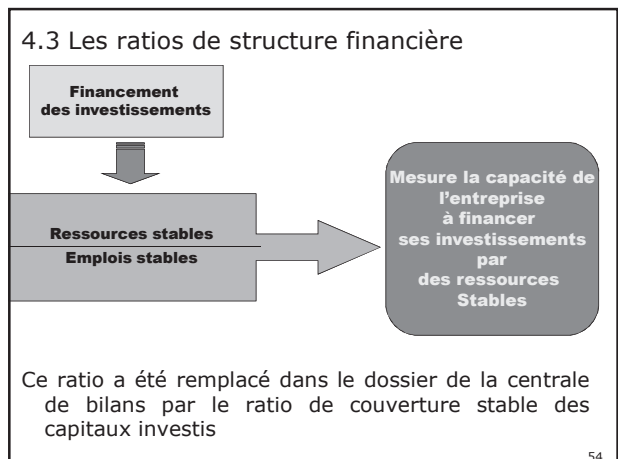
Ils permettent d'effectuer des comparaisons dans le temps ou entre entreprises du même secteur d'activité.

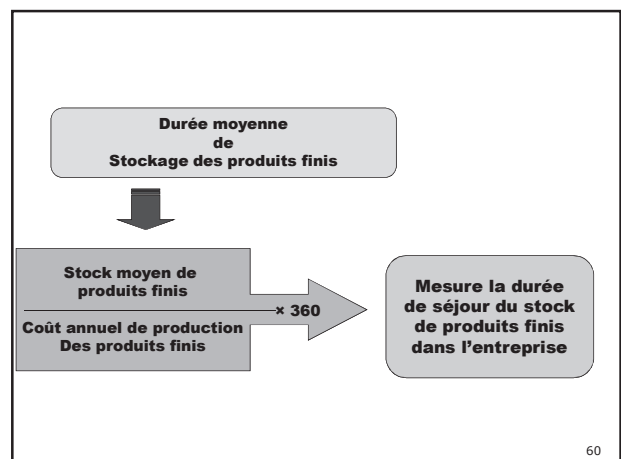
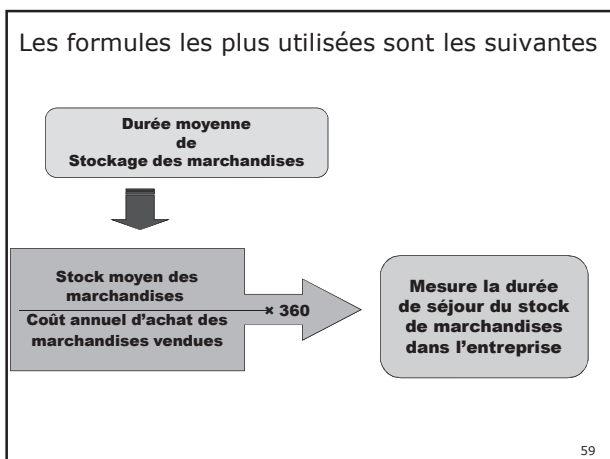
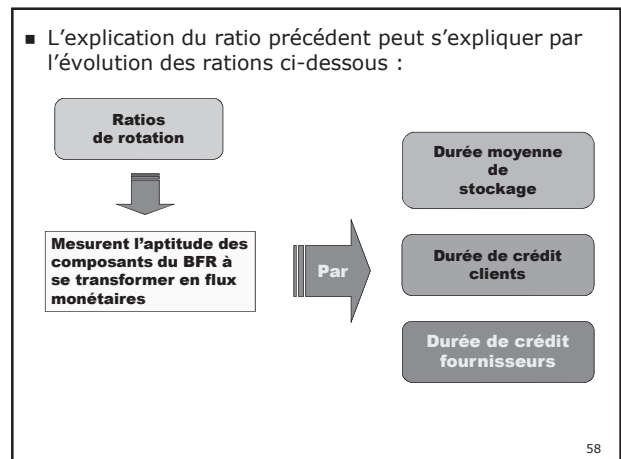
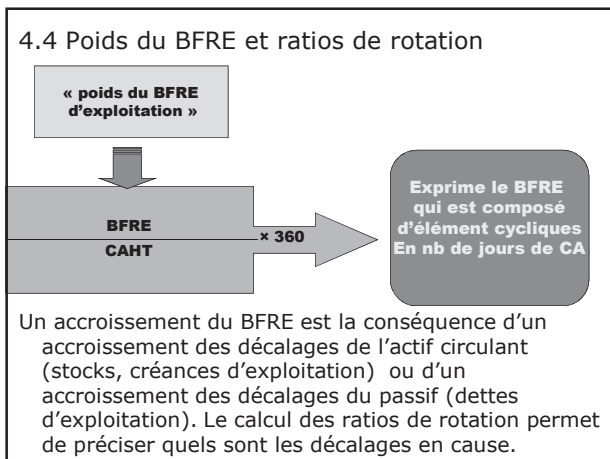
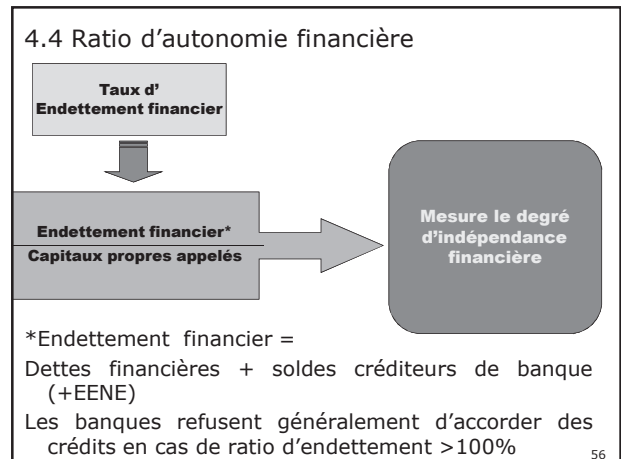
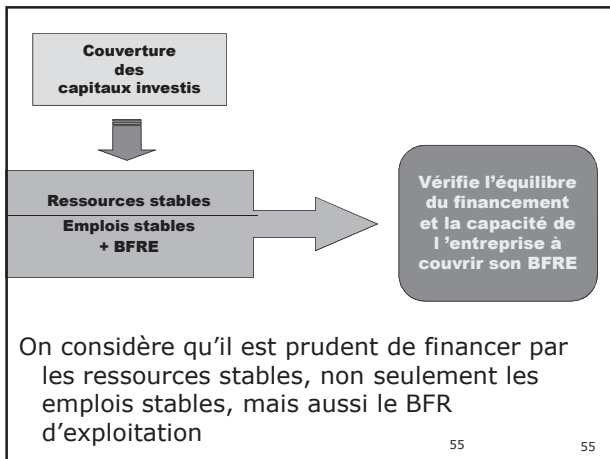
On parle de « benchmarking » quand l'entreprise compare sa situation, se performances avec les meilleurs de son secteur d'activité.

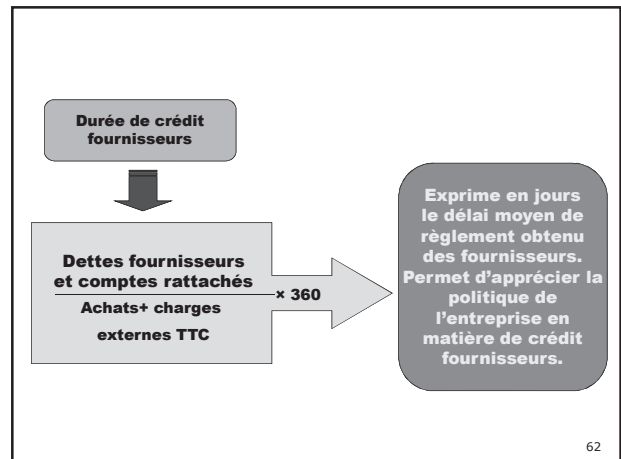
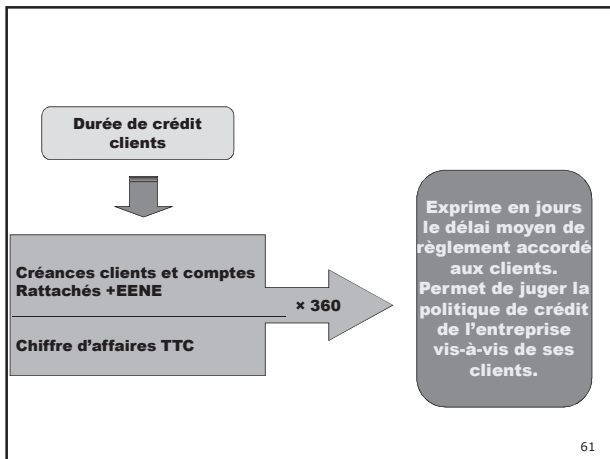
La Centrale des bilans de la Banque de France fournit notamment des informations sectorielles aux entreprises sur la base de l'information qu'elle collecte auprès de ces mêmes entreprises (dossier d'analyse qui regroupe notamment un ensemble de 29 ratios).

Nous évoquerons l'ensemble de ces ratios dans le chapitre consacré au diagnostic financier. Seuls les ratios issus du bilan fonctionnel seront abordés ici.

53







5. Les analyses du bilan alternatives à l'analyse fonctionnelle

5.1 Le bilan « liquidité/exigibilité » (ou bilan patrimonial)

5.1.1 L'approche patrimoniale

La situation financière de l'entreprise peut être évaluée en fonction de sa capacité à faire face à ses engagements.

L'analyse patrimoniale du bilan vise à apprécier :

- la **solvabilité** de l'entreprise (capacité à faire face à l'ensemble de ses dettes sur la base de la liquidation de l'ensemble de ses actifs)

63

- **Sa liquidité** (capacité à faire à ses dettes à court terme sur la base de les actifs à court terme (on par le même de liquidité immédiate pour qualifier la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme sur la base de ses seules liquidités. Et donc son risque de défaillance.

Rappel : si on adopte une conception juridique du patrimoine, on peut considérer que le bilan de l'entreprise dresse l'inventaire de l'ensemble des droits (droits de propriété et droits de créance) à l'actif et de ses obligations (au passif).

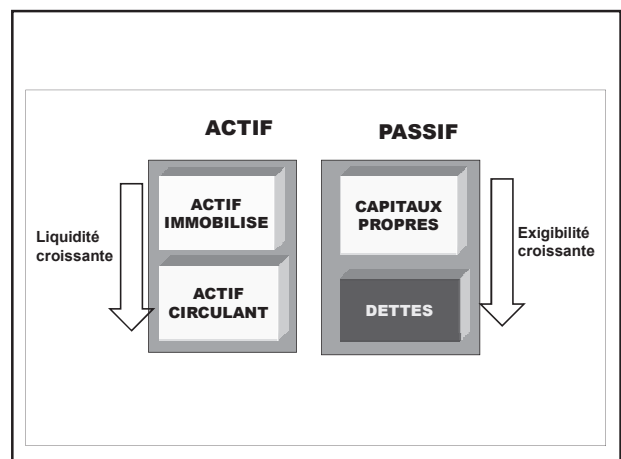
64

On perçoit que l'équilibre financier de l'entreprise dépend du degré d'**exigibilité** de ses obligations et du degré de **liquidité** des ses actifs.

Nous avons vu que le classement des actifs et des passifs au bilan comptable respecte déjà approximativement :

- Un critère de classement des actifs en fonction d'un degré de liquidité croissante
- Un critère de classement des passifs en fonction d'un degré d'exigibilité croissante

65



Cependant, comme nous l'avons mentionné, cette classification est approximative.

Notamment :

- Les immobilisations financières constituent des placements destinés à rester durablement dans le patrimoine, y compris la part des prêts qui seront remboursables à moins d'un an. En revanche des créances d'exploitation peuvent être encaissables à plus d'un an.
- Les dettes financières incluent des ressources à court terme (concours bancaires courants) et, pour ce qui est des emprunts, une partie sont remboursables à moins d'un an.

BILAN PATRIMONIAL	
Actif	Passif
ACTIFS NETS A + d'1 AN	CAPITAUX PERMANENTS
Actifs à plus d'un an en valeur nette	Capitaux propres + Dettes à plus d'un an
ACTIFS NETS A - d'1 AN	DETTES A - d'1 AN
Actifs à moins d'un an en valeur nette	Dettes à moins d'un an

5.1.2 Les reclassements et retraitements nécessaires

- Du fait du caractère imparfait de la classification en fonction des actifs et des passifs en fonction de ces critères de liquidité et exigibilité croissante, certains reclassements et retraitements sont là encore nécessaires.
- Certaines de ces modifications constituent de simples « reclassements » de certains postes d'actifs ou de passifs
- D'autres vont constituer des retraitements (intégration ou réintégration d'éléments hors bilan)

Principaux reclassements :	
Postes de l'Actif	Reclassements
Immobilisations financières à moins d'un an	A reclasser en actif à moins d'un an
Actifs circulants à plus d'un an - stocks minimum présentant un caractère « fixe » - créances à plus d'un an	A reclasser en actif à plus d'un an
Postes du passif	Reclassements
Provisions	A reclasser en ressources stables
Résultat de l'exercice	La part des bénéfices destinés à être distribués est à reclasser en dettes à moins d'un an
Provisions	A reclasser en dettes selon leur échéance (court terme ou long terme), ou en dettes à long terme en l'absence de précisions.

- Dans l'approche patrimoniale, les actifs doivent par ailleurs être présentés en valeur nette (d'amortissements et de dépréciations) et corrigée des éventuelles plus-value latentes (c'est-à-dire en valeur actuelle alors que le bilan comptable impose une évaluation au coût historique) car c'est pour cette valeur que les actifs pourront être liquidés.
- De même, et pour les mêmes raisons, les actifs incorporels dits « actifs fictifs », c'est-à-dire n'ayant pas de valeur vénale (de revente), sont éliminés de l'actif et du passif.

Principaux retraitements	
Postes	Retraitements
Actifs fictifs (Frais d'établissement, Frais de recherche et développement, Charges à répartir (frais d'émission des emprunts))	Déduits de l'actif et des capitaux propres
Evaluation des actifs à la valeur actuelle	Les plus ou moins values latentes sont ajoutées ou retranchées aux capitaux propres

Exemple de bilan patrimonial retraité

Actif	Passif
ACTIFS A PLUS D'UN AN	CAPITAUX PERMANENTS
<ul style="list-style-type: none"> - Actif Immobilisé net (en valeur actuelle) diminué des actifs fictifs et de la part à moins d'un an des immobilisations financières. - Part à plus d'un an des stocks et créances 	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaux propres Diminués des actifs fictifs Corrigés des plus ou moins valeurs latentes Diminués des bénéfices destinés à être distribués - Dettes à plus d'un an Emprunts (sauf part à moins d'un an) Dettes non financières à plus d'un an Provisions à plus d'un an
ACTIFS A MOINS D'UN AN	DETTES A MOINS D'UN AN
<ul style="list-style-type: none"> Stocks et créances à moins d'un an Part des immobilisations financières à moins d'un an Charges constatée d'avance VMP Disponibilités 	<ul style="list-style-type: none"> Dettes non financières à moins d'un an Emprunts (part à moins d'un an) Bénéfices à distribuer Produits constatés d'avances

- Pour effectuer ces retraitements, les notes de bas de bilan, le tableau des échéances des créances et des dettes (fourni dans l'annexe) doivent être utilisés
- D'autres éléments non fournis directement par la comptabilité (valeur actuelle des actifs) doivent également être disponibles.
- En l'absence d'informations suffisantes sur les stocks, ces derniers sont classé en actifs à moins d'un an.
- Des modèles différents de bilan patrimonial peuvent être présentés, incluant des retraitements différents de ceux présentés ici

5.1.3 Le Fonds de roulement patrimonial

L'existence d'un fonds de roulement patrimonial positif illustre la capacité de l'entreprise à détenir suffisamment d'actifs liquides ou liquidables à court terme pour faire face à ces dettes à CT

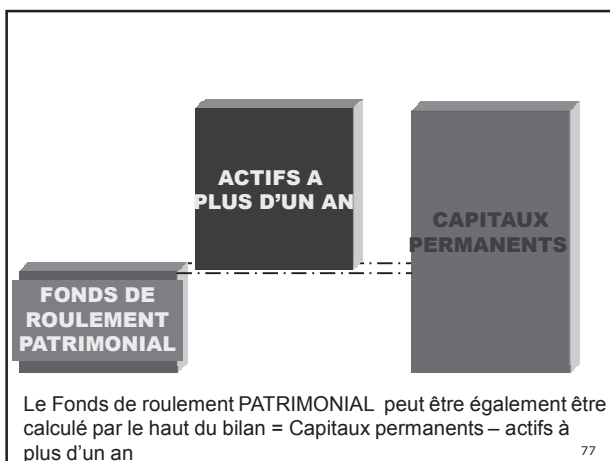
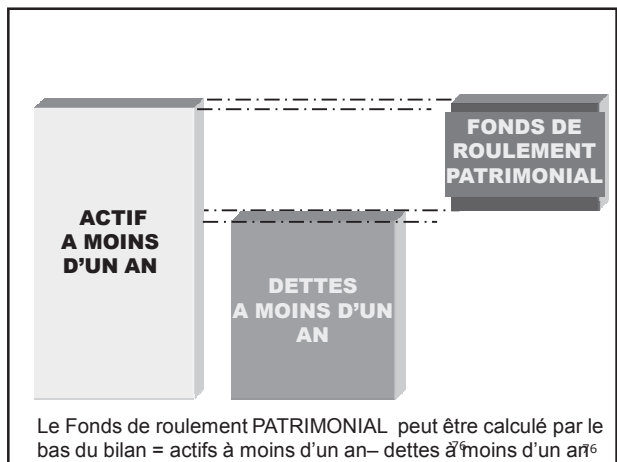
Le Fonds de roulement Patrimonial (ou financier)

=

actifs à moins d'un an – dettes à moins d'un an

Il constitue une marge de sécurité pour faire face à l'existence de stocks peu liquides, de créances difficiles à recouvrir.

Cependant l'existence d'un FRP >0 ne constitue plus une norme absolue



5.1.4. Les ratios issus du bilan patrimonial

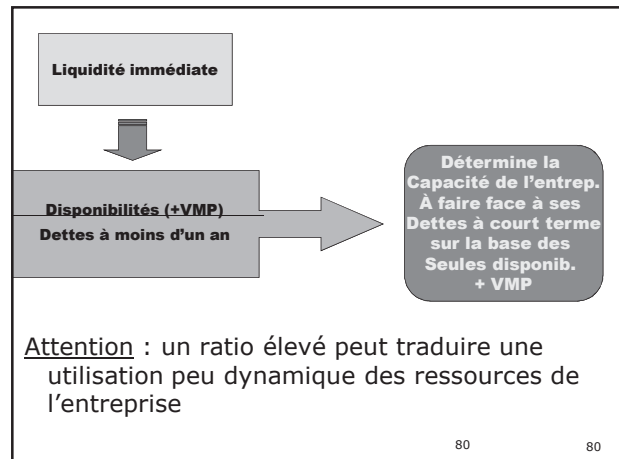
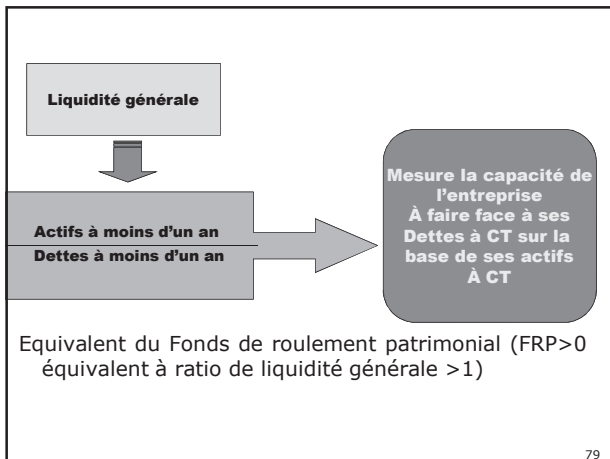
Solvabilité générale

Actif réel total / Dettes

Mesure la capacité De l'entrep. À faire face à L'ensemble de ses dettes sur la base de L'ensemble de son actif

Les établissements de crédit exigent des ratios allant de 1,25 à 1,5 selon les secteurs

Raue : ne garantit pas la capacité à faire face à ces engagements à échéance.



5.2 Le bilan « pool de fonds »

5.2.1 Critiques de l'analyse fonctionnelle et approche « pool de fonds »

Critiques de l'approche fonctionnelle

- **La notion de ressources stables**

On peut critiquer l'élimination des ressources stables de l'ensemble des concours bancaires courants alors que les banques renouvellement presque automatiquement certains crédits de trésorerie leur conférant une stabilité équivalente à celle des emprunts.

81

- **L'affectation prioritaire des ressources stables aux immobilisations.**

Elle établit une relation d'affectation trop rigide entre décisions d'investissement et décisions de financement

- **Le rôle de la trésorerie**

L'approche fonctionnelle limite la trésorerie à la simple différence entre Fonds de Roulement et Besoin en Fonds de Roulement alors que cette dernière peut constituer un emploi en soi.

82

L'analyse « pool de fonds »

- Pour répondre à ces critiques certains auteurs ont proposé des analyses dites « pool de fonds »
- Elles abandonnent la notion de fonds de roulement et celle de trésorerie pour ne garder que celle de BFR
- Elles donnent des informations sur la politique d'investissement et de financement mais son pouvoir analytique est inférieur à celui du bilan fonctionnel.

83

5.2.2 Les grandes masses d'un bilan « pool de fonds »

	Actif	Passif
Emplois industriels et commerciaux	Immobilisations corporelles et incorp. brutes	Ressources propres
	BFR d'exploitation	
Emplois financiers	Immobilisations financières brutes	Dettes
	VMP + Disponibilités	

84

5.3 Les tableaux de financement

5.3.1 Critique des différentes analyses du bilan

Les analyses du bilan présentées (fonctionnelle, patrimoniale, statique) ont en commun de constituer des analyses statiques. Si l'on souhaite analyser les flux liés aux investissements, cessions d'actifs, remboursements d'emprunts... On utilisera d'autres outils d'analyse financière : les **tableaux de financement**

5.3.2 Objectif des tableaux de financement

Ils permettent de mettre en évidence les variations de financement dont a disposé l'entreprise au cours d'un exercice et les emplois correspondants. C.f. infra

85

Vous trouverez : en pages suivantes le bilan de l'entreprise Agathe

On donne en informations complémentaires, extraites de l'annexe :

Effets escomptés non échus au 31/12/N : 24 250€

On vous demande de dresser le bilan fonctionnel de l'entreprise à l'aide du modèle fourni en dernière page de ce document et d'établir les grands équilibres financiers.

N.B : ne pas tenir comptes des numéros de pages

BILAN Entreprise Agathe (31/12/N)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0		0	0
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	33 300	22 200	11 100	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	100 000	0	100 000	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles:				
Terrains	144 000	0	144 000	0
Constructions	545 070	78 000	467 070	0
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	324 480	250 140	74 340	0
Autres	208 860	57 810	151 050	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	400 000	0	400 000	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	60 000	0	60 000	0
Autres	0	0	0	0
Total I	1 815 710	408 150	1 407 560	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements	76 930	0	76 930	0
En cours de production [biens et services] (c)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	235 750	9 490	226 260	0
Marchandises	65 000	0	65 000	0
Avances et acomptes versés sur commandes	10 000	0	10 000	0
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	829 670	48 000	781 670	0
Autres	96 000	0	96 000	0
Capital souscrit - appelé, non versé				0
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	91 200	1 500	89 700	0
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	12 080	0	12 080	0
Charges constatées d'avance (3)	5 780	0	5 780	0
Total II	1 422 410	58 990	1 363 420	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 238 120	467 140	2 770 980	0
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			20 000	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont... avec clause de réserve de propriété ". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes " Participations évaluées par équivalence " et " Autres participations ". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne " Brut " présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne " Net " présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

BILAN Entreprise Agathe (31/12/N)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0		0	0
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	33 300	22 200	11 100	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	100 000	0	100 000	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles:				
Terrains	144 000	0	144 000	0
Constructions	545 070	78 000	467 070	0
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	324 480	250 140	74 340	0
Autres	208 860	57 810	151 050	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	400 000	0	400 000	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	60 000	0	60 000	0
Autres	0	0	0	0
Total I	1 815 710	408 150	1 407 560	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements	76 930	0	76 930	0
En cours de production [biens et services] (c)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	235 750	9 490	226 260	0
Marchandises	65 000	0	65 000	0
Avances et acomptes versés sur commandes	10 000	0	10 000	0
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	829 670	48 000	781 670	0
Autres	96 000	0	96 000	0
Capital souscrit - appelé, non versé				0
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	91 200	1 500	89 700	0
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	12 080	0	12 080	0
Charges constatées d'avance (3)	5 780	0	5 780	0
Total II	1 422 410	58 990	1 363 420	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	0
Ecart de conversion Actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 238 120	467 140	2 770 980	0
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			20 000	
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont... avec clause de réserve de propriété ". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes " Participations évaluées par équivalence " et " Autres participations ". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne " Brut " présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne " Net " présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

Bilan Agathe 31/12/N

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé...] (a)	1 000 000	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation (b)	0	0
Ecart d'équivalence (c)	0	0
Réserves:		
Réserve légale	80 000	0
Réserves statutaires ou contractuelles	225 660	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	258 250	0
Report à nouveau (d)	14 000	0
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	200 000	0
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	23 530	0
Total I	1 801 440	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques	78 520	0
Provisions pour charges	55 000	0
Total II	133 520	0
DETTES (1) (g)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	300 000	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)		0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	8 400	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	284 000	0
Dettes fiscales et sociales	216 970	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	24 000	0
Autres dettes	0	0
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	2 650	0
TOTAL III	836 020	0
Ecart de conversion passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	2 770 980	0
(1) Dont à plus d'un an	250 000	
Dont à moins d'un an	586 020	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 000	
(3) Dont emprunts participatifs		

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées).
Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

- (a) Y compris capital souscrit non appelé.
(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.
(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.
(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.
(e) Montant entre parenthèses ou précédés du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.
(f) Dettes sur achats ou prestations de services.
(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

BILAN FONCTIONNEL ET EQUILIBRES FINANCIERS

ACTIF	31/12/N	PASSIF	31/12/N
Total EMPLOIS STABLES		Total Ressources stables	
Total actif circulant		Total dettes circulantes	
Total Trésorerie active		Total Trésorerie passive	
Total ACTIF		Total PASSIF	

Ressources stables -Emplois Stables =Fonds de roulement Actif circulant -Dettes circulantes =Besoin en fonds de roulement Trésorerie nette=FR-BFR	Vérification : Trésorerie active -Trésorerie passive =Trésorerie nette
--	--

BILAN FONCTIONNEL ET EQUILIBRES FINANCIERS

ACTIF	31/12/N	PASSIF	31/12/N
Actif immobilisé brut	1 815 710	Capitaux propres	1 801 440
		Amortissements et dépréciations	467 140
		Provisions	133 520
		Dettes financières stables	295 000
Total EMPLOIS STABLES	1 815 710	Total Ressources stables	2 697 100
Stocks	377 680	Avances et acomptes reçus	8 400
Avances et acomptes versés	10 000	Dettes fournisseurs	284 000
Créances clients	829 670	Dettes fiscales et sociales	216 970
Effets escomptés non échus	24 250	Dettes sur immobilisations	24 000
Autres créances	96 000	Produits constatés d'avance	2 650
Valeurs mobilières de placement	91 200		
Charges constatées d'avance	5 780		
Total actif circulant	1 434 580	Total dettes circulantes	536 020
Disponibilités	12 080	Concours bancaires courants	5 000
		Effets escomptés non échus	24 250
Total Trésorerie active	12 080	Total Trésorerie passive	29 250
Total ACTIF	3 262 370	Total PASSIF	3 262 370

Remarque : en l'absence d'informations sur la nature des VMP (valeurs mobilières de placement), elles ont été en intégralité intégrées à l'actif circulant.

Ressources stables	2 697 100
-Emplois Stables	1 815 710
=Fonds de roulement	881 390
Actif circulant	1 434 580
-Dettes circulantes	536 020
=Besoin en fonds de roulement	898 560
Trésorerie nette=FR-BFR	-17 170

Vérification :

Trésorerie active	12 080
-Trésorerie passive	29 250
=Trésorerie nette	-17 170

Chapitre 1 Application n°2

A l'aide du bilan de l'entreprise Agathe donné dans l'énoncé de l'application précédente (qui portait sur le bilan fonctionnel) et du modèle de bilan patrimonial en page 2, vous présenterez le bilan **patrimonial** de cette entreprise.

Informations complémentaires :

Les immobilisations de cette entreprise font apparaître des plus-values latentes au 31/12/N pour 500 000 € (qui concernent les immobilisations corporelles et les titres de participation).

Les actifs circulants et les dettes non financières arrivent toutes à échéance à moins d'un an

En l'absence d'information sur le terme sur les provisions, elles sont reclassées en dettes à plus d'un an.

Il est prévu de distribuer la moitié du bénéfice

BILAN PATRIMONIAL

ACTIF	PASSIF	31/12/N	31/12/N
Total actifs à plus d'un an	Total Capitaux permanents		
Total actifs à moins d'un an	Total dettes à moins d'un an		
Total ACTIF	Total PASSIF		

Actifs à moins d'un an	
-Dettes à moins d'un an	
=Fonds de roulement PATRIMONIAL	

Capitaux permanents	
-actifs à plus d'un an	
=Fonds de roulement PATRIMONIAL	

BILAN PATRIMONIAL AGATHE

ACTIF	31/12/N	PASSIF	31/12/N
Actif immobilisé net ¹	1 876 460	Capitaux propres ²	2 190 340
		Dettes à plus d'un an	383 520
		Provisions	133 520
		Emprunts à plus d'un an	250 000
Total Actifs à plus d'un an	1 876 460	Total Capitaux permanents	2 573 860
Stocks	368 190	Emprunts à moins d'un an	50 000
Immobilisation financières à moins d'un an	20 000	Avances et acomptes reçus	8 400
Avances et acomptes versés	10 000	Dettes fournisseurs	284 000
Créances clients	781 670	Dettes fiscales et sociales	216 970
Autres créances	96 000	Dettes sur immobilisation	24 000
Valeurs mobilières de placement	89 700	Dividendes à payer	100 000
Disponibilités	12 080	Produits constatés d'avance	2 650
Charges constatées d'avance	5 780		
Total actifs à moins d'un an	1 383 420	Total dettes à moins d'un an	686 020
TOTAL	3 259 880	TOTAL	3 259 880

¹ Actif immobilisé au 31/12/N
 -Frais d'établissement (11 000)
 -Immobilisations financières à moins d'un an (20 000)
 + Plus-values latentes 500 000
 = **actif immobilisé net (en valeurs actuelles) 1 876 460**

² Capitaux propres 31/12/N
 -Frais d'établissement (11 000)
 -Dividendes à distribuer (100 000)
 + Plus-values latentes sur actif immobilisé 500 000
 = **Capitaux propres corrigés 2 190 340**

1 801 440
 (11 000)
 (100 000)
 500 000
2 190 340

Capitaux permanents	2 573 860
-Actifs à plus d'un an	1 876 460
=Fonds de roulement patrimonial	697 400
Actifs à moins d'un an	1 383 420
-Dettes à moins d'un an	686 020
=Fonds de roulement patrimonial	697 400

QCM Chapitre 1

1) Le bilan comptable du PCG classe les actifs en fonction de leur destination (actif immobilisé et actif circulant) et les ressources en fonction de leur origine

- a. vrai
- b. faux, c'est l'inverse

2) Dans la logique fonctionnelle, un matériel (immobilisation) sera évalué à sa valeur :

- a. nette
- b. brute

3) Si le Fonds de roulement (ou Fonds de roulement net global) de l'entreprise est négatif, sa trésorerie nette est forcément négative

- a. vrai
- b. faux

4) Quels éléments peuvent expliquer une augmentation du Besoin en Fonds de roulement

- a. augmentation de la durée de crédit fournisseur
- b. diminution de la durée de crédit fournisseur
- b. augmentation de la durée de crédit client
- c. diminution de la durée de crédit client
- d. augmentation des durées de stockage
- e. diminution des durées de stockage

5) Qu'appelle-t-on les capitaux investis ?

- a. Emplois stables plus BFR exploitation
 - b. Emplois stables plus BFR hors exploitation
 - c. Emplois stables + BFR*
- * (BFRE+ BFRHE)

6) L'Endettement financier se définit comme :

- a. Dette financières
- b. Dettes financières + soldes créditeurs de banque
- c. Dettes financières + soldes créditeurs de banque (+EENE)

6) L'Endettement financier se définit comme :

- a. Dette financières
- b. Dettes financières + soldes créditeurs de banque
- c. Dettes financières + soldes créditeurs de banque (+EENE)

7) Les établissements de crédit exigent un ratio de solvabilité supérieur à 2

- a. vrai
- b. faux

8) Un ration de liquidité immédiate élevé peut-être le signe d'une mauvaise gestion de la trésoreire

- a. vrai
- b. faux

9) Dans le bilan patrimonial, les provisions sont toujours classées en dettes à long terme

- a. vrai
- b. faux

10) Les actifs fictifs soustraits de l'actif du bilan patrimonial sont des actifs enregistrés irrégulièrement à l'actif du bilan

- a. vrai
- b. faux

A partir du bilan de l'entreprise F. donné ci-dessous, établir son bilan fonctionnel et ses équilibres financiers (FR, BFR trésorerie nette)

Bilan entreprise F.

ACTIF	Brut	Amort et dépréc.	Net	PASSIF	Net
Actif immobilisé	9 000	2 400	6 600	Capitaux propres	4 750
				Provisions	800
Actif circulant				Dettes financières ¹	2 800
Stocks	3 000	400	2 600	Dettes d'exploitation	3 200
Créances	2 000	200	1 800	Dettes diverses	400
Disponibilités	1 000		1 000	Produits constatés d'avance	50
TOTAL	15 000	3 000	12 000		12 000

¹dont concours bancaires courants : 400

BILAN FONCTIONNEL ET EQUILIBRES FINANCIERS

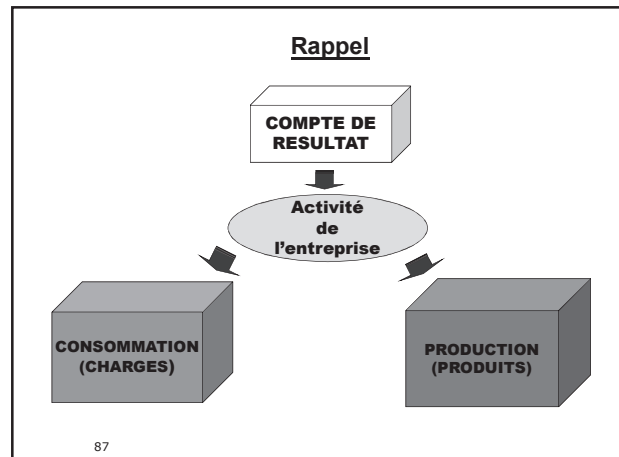
ACTIF	31/12/N	PASSIF	31/12/N
Actif immobilisé (brut)	9 000	Capitaux propres	4 750
		Amortissements et dépréciations de l'actif	3 000
		Provisions	800
		Dettes financières (1)	2 400
Total EMPLOIS STABLES	9 000	Total Ressources stables	10 950
Stocks	3 000	Dettes d'exploitation	3 200
Créances	2 000	Dettes diverses	400
		Produits constatés d'avance	50
Total actif circulant	5 000	Total dettes circulantes	3 650
Disponibilités	1 000	Concours bancaires courants	400
Total Trésorerie active	1 000	Total Trésorerie passive	400
Total ACTIF	15 000	Total PASSIF	

Ressources stables	10 950
-Emplois Stables	9 000
=Fonds de roulement	1 950
Actif circulant	5 000
-Dettes circulantes	3 650
=Besoin en fonds de roulement	1 350
Trésorerie nette=FR-BFR	600

Vérification :	
Trésorerie active	1 000
-Trésorerie passive	400
=Trésorerie nette	600

Chapitre 2: L'analyse de l'activité

86



1. Les soldes intermédiaires de gestion

1.1. Principe

- Le résultat de l'exercice est obtenu en formant la différence entre tous les produits et toutes les charges.
- Pour mieux comprendre comment s'est formé ce résultat, il est utile de calculer les différences partielles entre certains produits et certaines charges.

88

- La présentation en liste du compte de résultat répond en partie à ce besoin : il fait apparaître au moins 3 résultats partiels (exploitation/financier/exceptionnel)

Rappel

En effet, le compte de résultat peut être présenté en compte ou en liste. Sa structure est organisée en 4 parties :

- Les opérations d'exploitation
- Les opérations financières
- Les opérations exceptionnelles
- Les prélèvements obligatoires

On obtient alors le **résultat net** (excédent ou perte)

Compte de résultat (en liste)

- Produits d'exploitation
- - Charges d'exploitation
- = **Résultat d'exploitation (A)**
- Produits financiers
- - Charges financières
- = **Résultat financier (B)**
- Produits exceptionnels
- - Charges exceptionnelles
- = **Résultat exceptionnel (C)**
- - Participation des salariés (d)
- - Impôts sur les résultats (e)
- **Résultat de l'exercice (A+B+C-d-e)**

90

On peut généraliser cette méthode en définissant une suite de différences (ou soldes) entre des produits et des charges : ce sont les **Soldes Intermédiaires de Gestion Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)**.

1.2. Le tableau des Soldes intermédiaires de Gestion

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion, issu du PCG (art. 532-7), présente une cascade de soldes qui constituent des paliers dans la formation du résultat.

91

Ventes de marchandises
+ Production vendue
= Chiffre d'affaires
Production vendue
+ Production stockée
+ Production immobilisée
= Production
Vente de marchandises
- Coût d'achat des marchandises vendues :
achat de marchandises
variation des stocks de marchandises
= Marge commerciale
Production de l'exercice
+ Marge commerciale
- Consommations de l'exercice en provenance de tiers :
achat stocks MP et autres approvisionnements
achat stocks MP et autres approvisionnements
autres achats et charges externes
= Valeur ajoutée

92

Valeur ajoutée
+ Subventions d'exploitation
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Charges de personnel
= Excédent Brut d'Exploitation
- Dotations aux amortissements d'exploitation
- Dotations aux provisions d'exploitation
+ Reprises d'amortissements et provisions d'exploitation
+ Transferts de charges d'exploitation
- Autres charges
+ Autres produits
= Résultat d'exploitation
+ Quote-parts de résultats / op. faites en commun
+ Produits financiers
- Charges financières
= Résultat courant (avant impôts)
+ Produits exceptionnels
- Charges exceptionnelles
- Impôts sur les résultats
= Résultat net de l'exercice

93

1.3. Signification des valeurs et soldes calculés

■ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pendant un exercice mesure l'activité de l'entreprise : il s'agit du chiffre des ventes de produits et services de l'exercice.

- Attention, dans les entreprises industrielles, le chiffre d'affaires peut donner une image déformée de l'activité de l'entreprise lors notamment d'une variation des prix ou quand une part importante de la production est immobilisée ou en cas d'opérations de longue durée

94

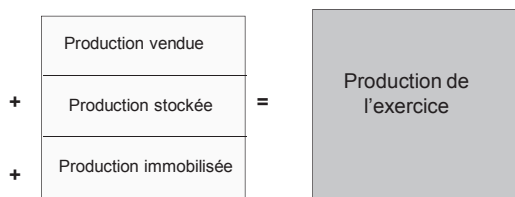
■ La production de l'exercice

Mieux que le chiffre d'affaires, la production de l'exercice exprime l'activité totale de l'entreprise, puisqu'elle prend en compte :

- la production vendue (vente de produits finis, services),
- la production stockée (variation des stocks de produits finis ou des en-cours. Une variation positive correspond à une augmentation des stock (stockage, déstockage dans le cas inverse) ainsi que :
- la production immobilisée (investissements réalisés pour elle-même par l'entreprise) (livraison à soi-même)

95

La production de l'exercice



96

- Cet indicateur ne concerne que les entreprises ayant une activité de fabrication/transformation de biens ou de prestations de services.

- Attention, si la production vendue est évaluée au prix de vente, la production stockée et la production immobilisée sont, en revanche, évaluées au coût de production.

97

■ La marge commerciale

Cette marge, égale à la différence entre le montant des ventes de marchandises et leur coût d'achat, constitue l'indicateur de gestion fondamental du secteur commercial.

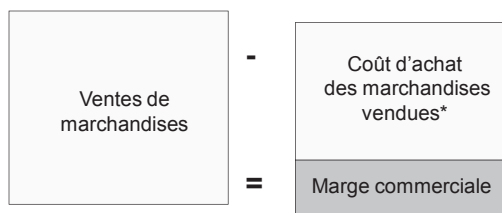
Le taux de marge commerciale

$$= \frac{\text{Marge commerciale}}{\text{ventes de marchandises}} \times 100$$

Encore appelé « taux de marque », permet d'apprécier la performance commerciale de l'entreprise

98

La marge commerciale



*coût d'achat des marchandises vendues

= Achats de marchandises

Variation des stocks de marchandises (+/-)**

** si le stock a diminué, c'est une charge supplémentaire qui viendra s'ajouter aux achats (consommation d'une partie du stock). Dans le cas inverse (le stock de marchandises a augmenté), une partie des achats de la période n'a pas été « consommée » et sera retranchée des achats pour le calcul du coût d'achat des marchandises vendues

99

■ La valeur ajoutée

Le concept de valeur ajoutée est issu de la comptabilité nationale.

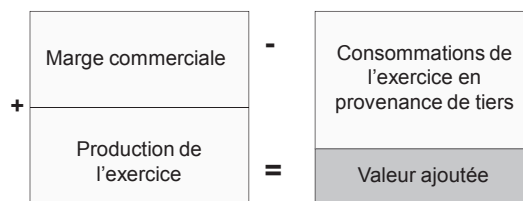
La valeur ajoutée mesure la contribution de l'entreprise à la création de richesse.

Elle est égale à la différence entre ce que l'entreprise a produit et ce qu'elle a recherché à l'extérieur pour produire

Elle s'obtient en retranchant de la production (à laquelle il convient d'ajouter, le cas échéant, la marge commerciale) l'ensemble des consommations en provenance des tiers (charges regroupées sous les postes "Achats de matières premières et autres approvisionnements", "Variation de stocks de matières premières et approvisionnements", et "Autres achats et charges externes").

100

La valeur ajoutée



101

La valeur ajoutée est un bon indicateur du poids économique de l'entreprise.

Elle permet :

- de classer les entreprises selon un critère de taille
- d'apprécier le **développement** ou la régression de l'activité.

Rapportée aux moyens mis en œuvre (personnel, matériel), la valeur ajoutée rend compte de l'**efficacité** de ce moyens.

102

- Remarque : la valeur ajoutée est influencée par des décisions structurelles comme celle du recours au crédit-bail (comme alternative à l'emprunt), ou au personnel intérimaire (comme alternative aux salariés). En effet, :
- les redevances de crédit-bail viennent diminuer la valeur ajoutée quand les frais financiers et les dotations aux amortissements ne sont pas encore pris en compte au niveau du calcul de ce solde.
- Même chose pour le coût du personnel intérimaire qui est inclut dans les consommations de l'exercice en provenance de tiers (ce qui n'est pas le cas des salaires):¹⁰³

Aussi peut-on calculer une valeur ajoutée après retraitement du crédit-bail et du personnel intérimaire.

⇒ Le bien financé par crédit bail est considéré comme acheté et financé par un emprunt.

Les redevances de crédit bail sont traitées comme des dotations aux amortissements et des intérêts financiers, elles sont donc réintégrées à la valeur ajoutée.

⇒ Les rémunérations des personnels intérimaires sont traitées comme des charges de personnel et réintégrées à la valeur ajoutée.

■ L'excédent brut d'exploitation (EBE).

L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste de la valeur ajoutée après règlement des impôts, taxes et versements assimilés et des charges de personnel. En cas de valeur négative on parle d'insuffisance brute d'exploitation

Par ailleurs, si l'entreprise a bénéficié de subventions d'exploitation, il convient d'en inclure le montant dans le calcul de l'EBE.

L'EBE peut être envisagé comme la part de la valeur ajoutée qui revient aux apporteurs de capitaux et à l'entreprise elle-même

105

Il constitue un bon indicateur de performance économique, permettant des comparaisons entre entreprises.

En effet, l'EBE est indépendant :

- du poids des investissements et de la politique d'amortissement, (il est calculé « avant dotations aux amortissements »)
- du mode de financement (il est « avant charges financières »)
- des éléments exceptionnels
- Du régime d'imposition sur les bénéfices.

Remarque : Dans "excédent brut d'exploitation", le mot "brut" signifie que l'EBE est déterminé avant déduction des amortissements

106

Rque : Comme la VA, l'EBE est également « sensible » aux décisions concernant le recours au crédit-bail comme alternative à l'emprunt, en revanche les concernant la structure sociale (recours au personnel intérimaire versus aux salariés) ne l'affectent pas.

Le calcul de l'EBE à partir d'une VA retraitée donne un EBE retraité.

107

L'excédent brut d'exploitation (EBE).

Valeur ajoutée	-	Impôts, taxes	
	-	Charges de personnel	
+ Subventions d'exploitation	=	EBE	

■ Rque : L'EBE est proche d'un indicateur anglo-saxon souvent utilisé pour les grands groupes : L'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*). Voir infra

108

■ Le résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation mesure les performances industrielles et commerciales indépendamment de l'importance relative du travail et du capital comme facteurs de production. On peut également dire que le résultat d'exploitation mesure le revenu avant impôts, laissé par l'exploitation courante aux apporteurs de capitaux, que ces derniers interviennent en capital (actionnaires) ou en financement (créanciers). Comme l'EBE, le résultat d'exploitation est indépendant du mode de financement.

En revanche, il intègre le coût de l'outil de production (amortissements) et les risques d'exploitation (dépréciations et provisions)

109

Le résultat d'exploitation.

	-	Dotations aux amort. dépréc. et prov. (DADP) d'exploitation	
EBE	-	Autres charges (d'exploitation)	
+ Reprises sur amort. dépréc. et prov. (RADP) d'exploitation			
+ Autres produits (d'exploitation)	=	Résultat d'exploitation	

110

- Rque : Le résultat d'exploitation est proche d'un indicateur anglo-saxon : L'EBIT (*Earnings Before Interest, Taxes*) et du résultat opérationnel (IFRS). Voir infra.

Rque : Il corrige partiellement le biais lié au crédit-bail en tenant compte des dotations aux amortissements (mais pas des charges financières subies en cas de recours à l'emprunt).

Par ailleurs, il faut être vigilant sur l'importance l'importance éventuelle des reprises sur provisions qui peuvent « artificiellement » redresser un résultat d'exploitation.

111

■ Le résultat courant avant impôts.

Le résultat courant s'oppose au résultat exceptionnel. Il permet d'isoler la rentabilité dégagée par l'activité normale, hors éléments exceptionnels, mais après pris en compte du résultat financier.

Il est obtenu avant déduction des impôts sur les bénéfices des sociétés. Il intéresse particulièrement les actionnaires de l'entreprise puisqu'il permet de mesurer le rendement courant des capitaux propres hors toute incidence liée à la fiscalité sur les bénéfices.

112

■ Résultat net de l'exercice.

Le résultat net de l'exercice tient compte des éléments exceptionnels, des impôts sur les bénéfices et de la participation des salariés.

Il mesure l'aptitude de l'entreprise à distribuer des dividendes et à maintenir ou à renforcer sa structure financière par la mise en réserve ou le report à nouveau des résultats.

113

2. Les ratios issus du compte de résultat

Evolution de l'activité

L'évolution de l'activité est mesurée par le taux de variation d'un indicateur d'activité. Traditionnellement, cet indicateur est le chiffre d'affaires HT. Mais on peut également utiliser l'indicateur « valeur ajoutée ».

Taux de variation du chiffre d'affaires :

$$\frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}}$$

Taux de variation de la valeur ajoutée :

$$\frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}}$$

114

Marge

L'étude de la « profitabilité » met en relation une marge ou un profit avec le niveau d'activité (mesuré par le chiffre d'affaires) :

Taux de marge bénéficiaire

$$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$$

Taux de marge brute d'exploitation :

$$\frac{\text{EBE}}{\text{Chiffre d'affaires HT HT}}$$

115

3. L'approche anglo-saxonne des soldes

Ventes de marchandises
-coût direct des ventes
= Marge brute (gross profit ou gross margin)
-Coûts généraux et administratifs
- Coûts commerciaux
-Autres coûts
= Résultat avant amortissements, opérations financières et impôt (EBITDA (earnings before interests, taxes, depreciaton and amortization))
- dotations aux amortissements et provisions (nets de reprises)
= Résultat opérationnel courant avant opérations de cession
+/- résultat de cessions et dépréciation des écarts d'acquisition
= Résultat opérationnel (EBIT (Earnings Before Interest, Taxes))
-coût de l'endettement financier net
+ Charges et produits financiers
= Résultat courant avant impôts
+ Résultats extraordinaires
- impôts sur les sociétés
= Résultat net (net earnings)

Cette approche permet de mettre évidence des ratios fréquemment utilisés par les analystes financiers dans les rapports annuels de sociétés

Principale différence au niveau de l'approche
Les charges sont classées par **destination** et non par nature

La **marge brute** : elle s'apparente à une marge sur coûts directs relatifs aux ventes

L'EBITDA : c'est une marge sur coûts directs et indirects, souvent assimilée à l'EBE.

L'EBIT : Assimilé à un résultat d'exploitation, il est cependant assez différent de celui du PCG (il prend en compte beaucoup de charges qui, dans le PCG, figurent en charges exceptionnelles (frais de licenciement, de restructuration...))

117

4. La capacité d'autofinancement

4.1. Autofinancement/capacité d'autofinancement

-Une entreprise est amenée, au cours de son existence à :

- acquérir des immobilisations pour renouveler ses équipements ou se développer,
- faire face aux dépréciations de son actif circulant,
- augmenter son fonds de roulement,

- Pour cela elle peut recourir à des ressources externes (augmentation de capital, subventions d'investissement, emprunts) ou à des ressources générées par son activité

118

■ L'autofinancement correspond au financement réalisé sur les ressources internes de l'entreprise

■ La capacité d'autofinancement est un indicateur également proposé par le PCG (Article 532-8) qui représente un flux de liquidité potentiel généré par l'activité de l'entité du fait de son activité globale

119

La CAF représente la totalité des ressources internes que l'entreprise pourrait consacrer à son autofinancement.

En fait, lorsque la société décide de verser des dividendes, ils sont prélevés sur la CAF

On a donc :

Autofinancement = CAF - dividendes

120

4.2. Principe de calcul de la capacité d'autofinancement

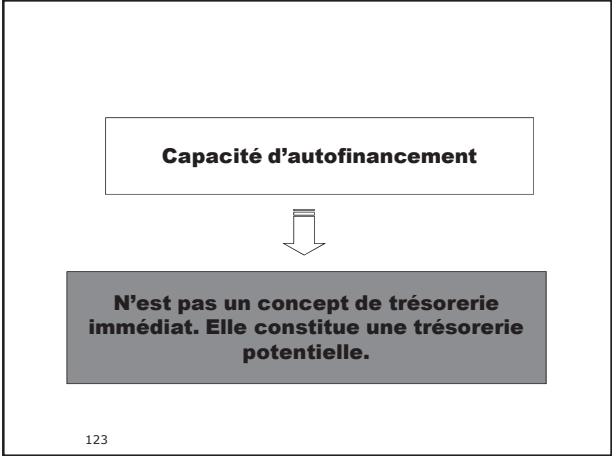
•Elle peut être définie comme la différence entre les produits encaissables* (générateurs de recettes) et les charges décaissables* (générateurs de dépense).

* En effet, tous les produits ne sont pas encaissables, et toutes les charges ne sont pas décaissables.

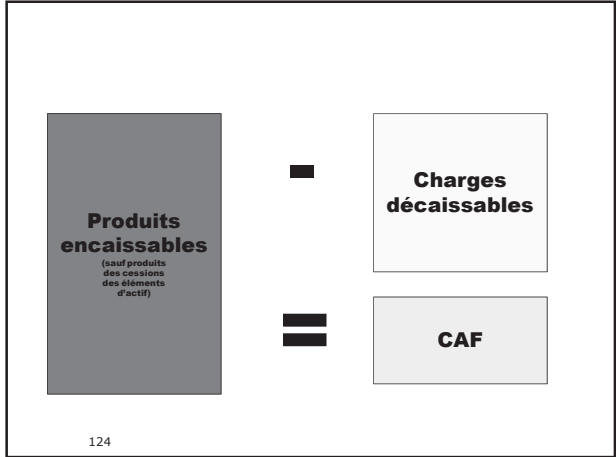
121

- Remarque : LA C.A.F. est définie comme la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables. Elle représente donc théoriquement l'excédent de trésorerie résultant de l'activité de l'entreprise.
- En réalité, ceci ne serait vrai que si les approvisionnements étaient transformés et revendus sans délai, et si les encaissements et décaissements étaient effectués au comptant, ou du moins si les décalages restaient constants. La variation de ces décalages conduit à un excédent de trésorerie différent de la C.A.F.

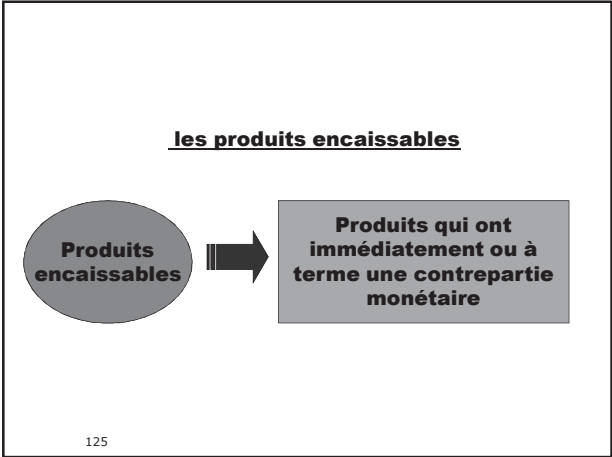
122



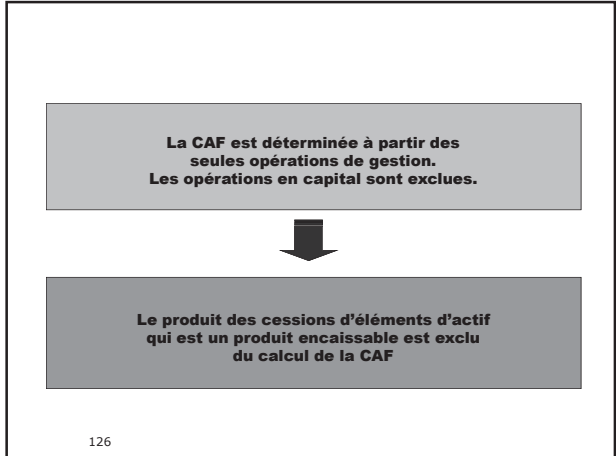
123



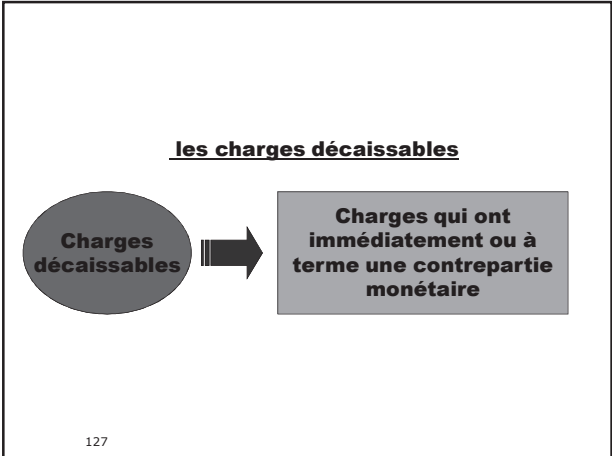
124



125



126



127

Comptes de gestion n'intervenant pas dans la détermination de la CAF



comptes de gestion sans contrepartie monétaire et autres postes exclus de la CAF :

Charges	Produits
<ul style="list-style-type: none"> valeurs comptables des éléments d'actif cédés dotations aux amortissements et aux provisions 	<ul style="list-style-type: none"> produits des cessions des éléments d'actif quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice reprise sur amortissements et provisions

128

3.3 La méthode additive

- Le résultat de l'exercice est la différence entre tous les produits et toutes les charges, aussi bien ceux qui, générateurs de recettes et de dépenses, contribuent à la capacité d'autofinancement, que les autres.
- Pour retrouver la C.A.F à partir du résultat il faut donc réintégrer les charges et déduire les produits qui ne contribuent pas à la C.A.F (méthode additive ou « ascendante »)

129

Résultat net de l'exercice
+ Dotations aux amortissements et aux provisions :
- Reprises sur amortissements et provisions :
+ Valeur nette comptable des éléments d'actifs
- Produit des cessions d'éléments d'actif
- Quote-part de subvention virée au compte de résultat
= Capacité d'autofinancement (C.A.F.)

130

3.4 Les utilisations possibles de la CAF

La CAF mesure l'aptitude de l'entité à financer ses besoins grâce aux ressources générées par son activité. Le premier emploi de la CAF est relatif à la distribution de dividendes.

Le solde qui constitue l'autofinancement réel contribue à financer le remboursement des dettes, les investissements, l'éventuelle augmentation des stocks, créances clients...



131

Chapitre 2 Application n°1

A l'aide du compte de résultat de l'entreprise Agathe pour l'exercice N (donné page 2), vous complétez le tableau des soldes intermédiaires de gestion de l'entreprise pour ce même exercice N ainsi que les ratios demandés (page 3) et calculez sa capacité d'autofinancement (page 4)

Informations complémentaires extraites de l'annexe de l'entreprise Agathe :

Produits des cessions d'éléments d'actif : 30 000

Valeurs comptables des éléments d'actif cédés : 20 000

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	606 800	0
Production vendue [biens et services] (a)	3 046 820	0
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	3 653 620	0
Production stockée (b)	19 900	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	18 000	0
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 640	0
Autres produits	2 870	0
Total I	3 699 030	0
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	338 100	0
Variation des stocks (e)	-54 230	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	749 750	0
Variation des stock (e)	85 630	0
*Autres achats et charges externes	366 960	0
Impôts, taxes et versements assimilés	85 650	0
Salaires et traitements	1 100 000	0
Charges sociales	504 000	0
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (f)	124 330	0
Sur immobilisations: dotations aux provisions	12 000	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions	28 460	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions	47 560	0
Autres charges	4 790	0
Total II	3 393 000	0
* Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier	0	0
- Redevances de crédit-bail immobilier	0	0
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	306 030	0
Produits financiers:		
De participation	31 250	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 650	0
Autres intérêts et produits assimilés	24 750	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 250	0
Total V	70 900	0
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions	7 500	0
Intérêts et charges assimilées	91 000	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total VI	98 500	0
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-27 600	0
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	278 430	0
Produits exceptionnels:		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	30 000	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total VII	30 000	0
Charges exceptionnelles:		
Sur opérations de gestion	2 530	0
Sur opérations en capital	20 000	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 250	0
Total VIII	30 780	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-780	0
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	77 650	0
Total des produits (I+III+V+VII)	3 799 930	0
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 599 930	0
Bénéfice ou perte	200 000	0

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(e) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(f) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.

TABEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION Entreprise Agathe 31/12/N

Produits (Colonne 1)		Charges (Colonne 2)		Soldes intermédiaires de gestion (Colonne 1 - Colonne 2)		N	N-1
Ventes marchandises		Coût achat marchandises vendues		• Marge commerciale			
Production vendue		ou Destockage de production (a)		• Production de l'exercice			
Production stockée		Total					
Production immobilisée		Consommation de l'exercice en provenance de tiers		• Valeur ajoutée			
Total		Total		• Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation			
• Production de l'exercice		Impôt, taxes et versements assimilés					
• Marge commerciale		Charges de personnel					
Total		Total		• Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)			
• Valeur ajoutée		• ou Insuffisance brute d'exploitation					
Subventions d'exploitation		Dotations aux amortissements et aux provisions					
Total		Autres charges					
• Excédent brut d'exploitation		Total		• Résultat courant avant impôts			
Reprises sur charges et transferts de charges		• ou Résultat d'exploitation					
Autres produits		Charges financières					
Total		Total		• Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)			
• Résultat d'exploitation		Charges exceptionnelles					
Produits financiers		• ou Résultat courant avant impôts					
Total		• ou Résultat exceptionnel					
Produits exceptionnels		Participation des salariés					
• Résultat courant avant impôts		Impôts sur les bénéfices					
• Résultat exceptionnel		Total		• Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) (b)			
Total		Valeur comptable des éléments cédés		Plus-values ou moins-values sur cessions d'éléments d'actif			
Produits des cessions d'éléments d'actif							

(a) En déduction des produits dans le compte de résultat.
(b) Soit total général des produits - total général des charges.

Ratios

Taux de marge commerciale = marge commerciale/Ventes de marchandises =

Taux de marge bénéficiaire = résultat net/CAHT

Taux de marge brute d'exploitation = EBE/CAHT

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Calcul à partir de l'EBE

<p>Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)</p> <ul style="list-style-type: none"> + Transferts de charges (d'exploitation) + Autres produits (d'exploitation) - Autres charges (d'exploitation) +/- Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers (a) - Charges financières (b) + Produits exceptionnels (c) - Charges exceptionnelles (d) - Participation des salariés aux résultats - Impôts sur les bénéfices <p>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</p>	
--	--

(a) Sauf reprises sur provisions.

(b) Sauf dotations aux amortissements et aux provisions financiers.

(c) Sauf :

- produits des cessions d'immobilisations;
- quote-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice ;
- reprises sur provisions exceptionnelles.

(d) Sauf :

- valeur comptable des immobilisations cédées ;
- dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnels.

Calcul à partir du résultat de l'exercice

<p>Résultat de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> + DADP- Exploitation, financières et exceptionnelles - RADP - Exploitation, financières et exceptionnelles + Valeurs comptables des éléments d'actif cédés - Produits des cessions d'éléments d'actif - Quote part des subventions virées au compte de résultat <p>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</p>	
---	--

TABEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION Entreprise Agathe 31/12/N

Produits (Colonne 1)		Charges (Colonne 2)		Soldes intermédiaires de gestion (Colonne 1 - Colonne 2)		N	N-1
Ventes marchandises	606 800	Coût achat marchandises vendues	283 870	• Marge commerciale	322 930	0	
Production vendue	3 046 820	ou Destockage de production (a)	0				
Production stockée	19 900						
Production immobilisée	0	Total	0	• Production de l'exercice	3 066 720	0	
Total	3 066 720						
• Production de l'exercice	3 066 720	Consommation de l'exercice en provenance de tiers	1 202 340	• Valeur ajoutée	2 187 310	0	
• Marge commerciale	322 930	Total	1 202 340				
Total	3 389 650						
• Valeur ajoutée	2 187 310	Impôt, taxes et versements assimilés	85 650				
Subventions d'exploitation	18 000	Charges de personnel	1 604 000	• Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation	515 660	0	
Total	2 205 310	Total	1 689 650				
• Excédent brut d'exploitation	515 660	• ou Insuffisance brute d'exploitation	0				
Reprises sur charges et transferts de charges	4 640	Dotations aux amortissements et aux provisions	212 350				
Autres produits	2 870	Autres charges	4 790	• Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	306 030	0	
Total	523 170	Total	217 140				
• Résultat d'exploitation	306 030	• ou Résultat d'exploitation	0				
Produits financiers	70 900	Charges financières	98 500	• Résultat courant avant impôts	278 430	0	
Total	376 930	Total	98 500				
Produits exceptionnels	30 000	Charges exceptionnelles	30 780	• Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	-780	0	
• Résultat courant avant impôts	278 430	• ou Résultat courant avant impôts	0				
• Résultat exceptionnel	0	• ou Résultat exceptionnel	780				
		Participation des salariés	0				
		Impôts sur les bénéfices	77 650	• Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) (b)	200 000	0	
Total	278 430	Total	78 430				
Produits des cessions d'éléments d'actif	30 000	Valeur comptable des éléments cédés	20 000	Plus-values ou moins-values sur cessions d'éléments d'actif	10 000		
<small>(a) En déduction des produits dans le compte de résultat.</small>							
<small>(b) Sol total général des produits - total général des charges.</small>							

Chiffre d'affaires HT : vente de marchandises + production vendue = 3 653 620

Ratios

Taux de marge commerciale = marge commerciale/Ventes de marchandises = 332 930 / 3 653 620 = 53,2%

Taux de marge bénéficiaire = résultat net/CAHT = 200 000 / 3 653 620 = 5,5%

Taux de marge brute d'exploitation = EBE/CAHT = 306 030 / 3 653 620 = 14,1 %

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Calcul à partir de l'EBE

Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
+ Transferts de charges (d'exploitation)	515 660
+ Autres produits (d'exploitation)	2 870
- Autres charges (d'exploitation)	4 790
+/- Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	
+ Produits financiers (a)	70 900
- Charges financières (b)	91 000
+ Produits exceptionnels (c)	0
- Charges exceptionnelles (d)	2 530
- Participation des salariés aux résultats	0
- Impôts sur les bénéfices	77 650
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	413 460

(a) Sauf reprises sur provisions.

(b) Sauf dotations aux amortissements et aux provisions financiers.

(c) Sauf :

- produits des cessions d'immobilisations;
- quote-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice ;
- reprises sur provisions exceptionnelles.

(d) Sauf :

- valeur comptable des immobilisations cédées ;
- dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnels.

Calcul à partir du résultat de l'exercice

Résultat de l'exercice	200 000
+ DADP- Exploitation, financières et exceptionnelles	228 100
- RADP - Exploitation, financières et exceptionnelles	4 640
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	20 000
- Produits des cessions d'éléments d'actif	30 000
- Quote part des subventions virées au compte de résultat	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	413 460

QCM
Chapitre 2

1) L'EBE (excédent brut d'exploitation) est calculé avant charges de personnel

- a. vrai
- b. faux

2) Pourquoi l'EBE est-il qualifié d'excédent « brut »

- a. parce qu'il est calculé avant déduction des dotations aux amortissements
- b. parce qu'il est calculé avant charges financières

3) Comment peut-on interpréter une baisse du résultat d'exploitation (N comparé à N-1) à EBE approximativement constant ?

Il peut s'agir d'une hausse des dotations aux amortissements due à une politique d'investissement important sur l'exercice N (générant une hausse des immobilisations et donc des dotations aux amortissements)

4) Le chiffre d'affaires est toujours le meilleur indicateur d'évolution de l'activité de l'entreprise

- a. vrai
- b. faux

5) La baisse de la marge commerciale d'une entreprise peut être liée à la hausse du prix de ses matières premières

- a. vrai
- b. faux

6) si le stock de marchandises de l'entreprise a diminué (SI-SF) >0 c'est une charge supplémentaire qui viendra s'ajouter aux achats de marchandises de l'exercice

- a. oui
- b. non c'est l'inverse

7) Une entreprise faisant davantage appel au personnel intérimaire qu'une autre aura, toutes choses égales par ailleurs

- a. Une valeur ajoutée plus élevée
- b. Une valeur ajoutée plus faible

8) La relation qui lie autofinancement et CAF est :

- a. Autofinancement = CAF - dividendes
- b. Autofinancement = CAF + dividendes

9) La CAF est égale aux :

- a. produits encaissés – charges décaissés
- b. produits encaissables moins charges décaissables

10) Elle correspond donc pour l'entreprise à un flux de trésorerie

- a. potentiel
- b. immédiat